Lundi, 11 juin 1849. ÉDITION DU MATIN. 1re annee. _ N° 86.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

JOURNAL QUOTIDIEN.

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.	
Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . .	» fr. 80 c.
Dix fois dans un mois.	» — 50
Réclames.	2 — »»
Faits divers	3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai* 1848.)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 10 JUIN 1849.

IL SERA TROP TARD !

Nous n'étions que trop bien renseignés. Le général de la légitimité bourbonnienne a voulu attaquer Rome coûte que coûte; il a trouvé des complices à Paris qui ont mis sa responsabilité à couvert. Nous demeurons confondus en présence d'une pareille conduite de la part du pouvoir exécutif, et nous ne savons à quelle croyance nous arrêter entre la trahison et l'incapacité.

Nous n'avons jamais douté que dans le monde officiel il n'y eût un parti pris à l'avance d'abaisser la France au niveau des puissances du troisième ordre ; mais ce que nous ne pouvions prévoir, c'est que l'élu du 10 décembre se fit le complice de ce monde, méconnait les traditions nationales exprimées par le vœu des six millions de voix qui l'ont porté au pouvoir, pour se traîner à la remorque des quelques intrigants politiques qui ont déjà perdu trois dynasties et tué la popularité de tant de citoyens.

Est-ce donc pour continuer la politique des ventrus de la Restauration et des satisfaits de Louis-Philippe que le Peuple français a broyé un trône en Février? Est-ce par caprice que le cri : *A bas les traités de* 1815, servait de ralliement aux électeurs de Louis-Napoléon?

Non, certes, il y avait une volonté fermement exprimée le 24 février comme le 10 décembre : les hommes de février ont méconnu cette volonté, ils sont tombés; l'homme du 10 décembre la méconnaissant de même, tombera de même.

Oui, il tombera, nous ne devons pas cacher cette vérité. Quels que soient les motifs qui font persévérer le pouvoir exécutif dans la voie antinationale où il s'est engagé, il est bon qu'on lui dise que la France ne le suivra pas longtemps encore.

La France désavoue le pouvoir exécutif dans la conduite qu'il vient de tenir vis-à-vis de Rome : nous disons ceci aux peuples afin qu'ils ne cessent pas d'espérer en la nation française; nous le disons aussi au pouvoir exécutif afin qu'il sache ce qui peut arriver. Peut-être dans quelque temps s'apercevra-t-il de son erreur, deut-être, convaincu de son impuissance à entraîner la nation française dans une politique odieuse à cette nation, voudra-t-il changer de politique. IL SERA TROP TARD ALORS, si déjà l'heure n'est pas passée.

AFFAIRES DE ROME.

En 1830 nous avons fait une révolution pour sauver la légalité audacieusement violée par les ordonnances de Charles X.

En 1848 une nouvelle révolution a eu lieu pour un point de droit assez obscur et sujet à beaucoup de controverses, en un mot, pour le simple droit de réunion.

En 1849, l'Assemblée, le premier pouvoir de l'Etat, rend un décret que le pouvoir exécutif n'a plus qu'à faire exécuter. Ce décret est conforme à la constitution naguères proclamée. Décret et constitution sont foulés aux pieds par le pouvoir exécutif, et au mépris de toutes les lois, au mépris même des traités signés par notre ministre plénipotentiaire avec la République romaine, Rome est attaquée. A quoi donc faut-il s'attendre et serons-nous encore obligés de recourir à une nouvelle Révolution? Faudra-t-il donc que ce soit toujours le Peuple qui enseigne aux gouvernements de la France le respect et l'observation des lois?

Certes, jamais la violation n'en fut plus flagrante. Jamais des hommes d'Etat ne se sont exposés avec plus de gaieté de cœur à une accusation capitale.

La paix avec Rome était faite. Un traité avait été conclu qui sauvait l'honneur de la République romaine, sauvegardait celui de notre armée, donnait le temps de tout concilier, d'atteindre le but pour lequel notre expédition avait été entreprise, ménageait tous les droits, tous les intérêts; ce traité était soumis à la ratification de la République française; il stipulait que dans tous les cas les effets de ce traité ne pourraient cesser *que quinze jours après la communication officielle de la non ratification*, et sans s'occuper autrement de ce qu'avait pu faire notre envoyé, le ministre envoie l'ordre de reprendre les hostilités.

Et le général qui est à la tête de l'expédition, déchirant de la pointe de son épée un traité qui obligeait la France par la signature de son mandataire, oubliant ou méconnaissant toutes les lois de son pays, sa constitution fondamentale dans un intérêt d'amour-propre aussi vide de sens qu'il est odieux, attaque une République qui existe au même droit que la République française, un Peuple ami tout prêt à se jeter dans les bras de la France et à faire alliance avec elle! En vérité, on est obligé de se demander, en voyant la conduite des hommes qui gouvernent nos affaires, où ils veulent nous mener, où plutôt s'ils jouissent de la plénitude de leur raison.

Enfin, grâce à la confusioin qui régne dans les affaires du gouvernement, la France a commencé son suicide en attaquant la République romaine. C'est le 3 de ce mois, comme on pourra le voir à notre correspondance particulière, que l'attaque a commencé. Jusqu'à présent le résultat connu de cette attaque, annonce que les Français ont pris seulement quelques positions autour de Rome; mais si nous en croyons les bruits répandus à Marseille, après quatorze heures de bombardement, les Français seraient entrés dans Rome, qu'ils auraient emportée d'assaut, et les barricades auraient été emportées à la bayonnette.

Nous ne savons quel pourra être, en définitive, le résultat de cette odieuse attaque. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les Romains, sans en excepter les femmes, étaient décidés à s'ensevelir sous les ruines de leurs monuments. Mais, en admettant que notre armée soit maîtresse de Rome, le ministère pense-t-il que tout sera fini? C'est alors, au contraire que tous les embarras vont commencer.

Il faudra d'abord constituer le nouveau pouvoir. Sur qui s'appuiera le mandataire de la France? Est-ce sur le parti que nous aurons vaincu, ou sur le parti que nous aurons réstauré?

Nous n'avons pas besoin de dire quels profonds ressentiments excitera la victoire chez tous les hommes du parti républicain qui compose aujourd'hui l'immense majorité.

De ce côté, la France ne trouvera plus que haine et que répulsion. Vainement s'étudierait-on à lui faire entendre que l'on veut doter le Peuple romain d'institutions civiles, qui le mettront à l'abri de tous les abus du parti clérical.

Du moment que le Pape sera préposé de nouveau au gouvernement temporel, le bon sens indiquera à tous les hommes aujourd'hui versés dans la vie politique que la même institution doit ramener les mêmes abus.

Ainsi donc, il y aurait folie à compter sur les hommes opposés au parti clérical.

Maintenant pourrait-on s'appuyer sur le parti clérical lui-même? Mais, de ce côté, il faut s'attendre à la plus vive résistance, si peu que l'on veuille toucher à ses prérogatives, aux vieux abus dont il a vécu jusqu'à présent.

Mais où donc nous laissons-nous entraîner par le raisonnement? Est-ce que notre gouvernement songe peut-être le moins du monde à toutes les questions? Quand il aura rétabli le Pape, que lui importe la République romaine? Que lui importe la liberté de ces populations généreuses? Il aura donné un gage aux rois de l'Europe, n'est-ce pas assez pour lui ¿ Sans doute. Mais que fera le Peuple français?

Les représentants du peuple formant la réunion de la Montagne adressent au peuple la pièce suivante:

DÉCLARATION.

En face de la dépêche qui prouve jusqu'à l'évidence, la violation audacieuse de la Constitution par M. Louis Bonaparte et ses ministres, et leur désobéissance à la délibération de l'Assemblée constituante en date du 7 mai dernier, la Montagne ne peut que protester énergiquement. Que le Peuple reste calme, il peut compter que la Montagne se montrera digne de la confiance dont il l'honore.—Elle fera son devoir.

(*Communiqué.*)

(*Suivent les signatures.*)

Nous ne voulons rien ajouter à ces solennelles paroles.

Les faits déjà connus les justifient pleinement. Ce qui reste à connaître ne peut qu'aggraver la situation.

Tout est dit désormais sur cette situation. La crise est imminente. C'est Louis-Bonaparte, c'est la contre-révolution qui l'auront voulu.

Les représentants du Peuple se proclament décidés à faire leur devoir.

Le Peuple les attend et les suivra ; l'armée et la garde nationale les aideront à faire respecter la loi et la Constitution.

La fidélité à l'art. 110 de la Constitution est pour tous aujourd'hui le plus saint des devoirs.

Le cri que nous poussons est celui de toute la presse républicaine.

Des journaux qui jusqu'ici avaient différé d'opinion avec les organes les plus avancés de la presse démocratique se rallient à eux sur ce terrain.

Association démocratique des Amis de la Constitution.

L'Association démocratique des Amis de la Constitution,

Vu l'article 5 du préambule de la constitution de 1848;

« La République française respecte les nationalités » étrangères comme elle entend faire respecter la » sienne; elle n'entreprend aucune guerre dans un » but de conquête; elle n'emploie jamais ses forces » contre la liberté d'aucun peuple. »

Article qui n'a fait que rappeler le nouveau droit des gens, formulé, à l'origine de la Révolution, par la Constitution de 89, et identifié à la Révolution elle-même.

Vu l'art. 54 de la Constitution :

« Le président veille à la défense de l'Etat; mais il » ne peut entreprendre aucune guerre sans le con- » sentement de l'Assemblée nationale. »

Vu l'ordre du jour adopté le 7 mai 1849 par l'Assemblée constituante à la nouvelle de l'attaque de Rome :

« L'Assemblée invite le gouvernement à prendre » sans délai les mesures nécessaires pour que l'expé- » dition d'Italie ne soit pas plus longtemps détournée » du but qui lui était assignée. »

Considérant que le pouvoir exécutif, loin de rentrer dans la constitution et d'obéir à l'injonction de l'Assemblée constituante, a persévéré opiniâtrément dans la voie fatale où il s'était engagé ; qu'il a répondu aux paroles de paix et de fraternité de la République romaine en recommençant systématiquement une lutte impie; qu'il a de nouveau attenté par la force à l'indépendance du peuple romain; souillé notre drapeau en le déployant pour une cause inique, sacrifié indignement nos généreux soldats dont l'héroïsme peut être demain si nécessaire au salut de notre propre nationalité; qu'il a fait couler des flots de sang français et de sang italien, de sang républicain, aux applaudissements et au profit de la sainte alliance;

Proteste solennellement devant Dieu et devant les hommes, contre la violation de la Constitution et du droit national, contre l'abandon de tous les principes, de tous les devoirs et de tous les intérêts de la France ;

Proteste devant les nations contre toute solidarité qu'on voudrait infliger à la France dans un crime dont le premier pouvoir de l'Etat, l'Assemblée nationale, avait formellement entendu prévenir la perpétration.

Que la responsabilité de ce grand attentat retombe donc toute entière sur ceux qui l'ont encourue!

Que chaque citoyen se rappelle que « Le dépôt de la Constitution et des droits qu'elle consacre sont confiés à la garde et au patriotisme de tous les Français. » (Art. 110 de la Constitution.)

Délibéré et adopté en Assemblée générale, le 9 juin 1849.

Pour l'association,

Les membres du bureau,

Ph. Lebas, E. Desmarest, Laissac, Ducoux, Mouton, Pompée, J. Dubochat, O'Reilly, Grellet, Monduit, Hémerdinger, Auguste Rivierre, Peti-Ozonne.

On nous communique la pièce suivante :

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

CONSTITUTION, ART. 5.

« La République française respecte les nationalités étran-

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 11 JUIN 1849.

PUBLICISTES ET PHILOSOPHES MODERNES DE L'ITALIE.

VINCENZO CUOCO.

Vincenzo Cuoco est peu connu en France : personne cependant ne mérite plus que lui d'échapper à l'oubli.

Né en 1770, à Campomarano, province de Molina, dans le royaume de Naples, Cuoco figura au premier rang, en 1799, des promoteurs et des fondateurs de la République parthénopéenne, née du souffle de la République française.

Il fit ses premières études près de son père, homme instruit et très versé dans la connaissance des antiquités et de la langue grecques. Il vint, à l'âge de dix-sept ans, à Naples, pour y étudier le droit, et il y suivit quelque temps la carrière du barreau, tout en se livrant avec ardeur à la culture des lettres et de la philosophie. Platon, qu'il lui était donné de pouvoir lire dans le texte original, éleva son esprit; Aristote l'accoutuma à l'analyse; Démosthènes lui donna le sentiment de la haute éloquence politique.

La lecture de Platon spécialement fit sur lui une impression profonde ; il y joignit la lecture de l'*Histoire de Naples*, de Giannone, étudia les grands écrivains de la France et de l'Italie avec une sorte de passion, et s'enthousiasma, à dix-neuf ans, pour les principes mis en honneur par la Révolution française de 89. Disciple de l'école de Vico, de Genovesi, de Filangieri, lié intimement avec Cirillo, Pagano, Delfico, et avec la plupart des hommes distingués qui, vers la fin du dernier siècle, faisaient l'ornement de la ville de Naples, avec eux il embrassa la cause de la Révolution démocratique de 1799, dont le résultat fut l'établissement de la République Parthénopéenne, après l'entrée de Championnet à Naples (22 janvier 1799)

Cuoco fut l'un des acteurs de cette révolution, dont il se fit plus tard l'historien, et à laquelle prirent part les familles les plus riches et les plus considérées du royaume de Naples. A l'exception, en effet, de deux ou trois de ces familles, de tout temps complices de la cour, tout ce que Naples renfermait à cette époque de citoyens remarquables par leurs principes, leur courage et leurs talents, tous ceux qui avaient des biens et de la naissance, étaient républicains. La princesse de San-Felice donna la première l'exemple, et ouvrit sa maison aux chefs du nouveau gouvernement.

La belle et spirituelle marquise Éléonore de Fonseca-Pimentel fonda et rédigea avec eux *il Monitore republicano*, dont elle composa l'article d'ouverture, auquel elle donna pour épigraphe le mot du berger de Virgile : *Libertas, quæ sera tamen...* Cuoco travailla avec ardeur pendant toute la durée de la République à l'organisation du ministère de l'instruction publique selon les idées nouvelles. Mais les agitations de sa patrie l'éprouvèrent, dès lors, et il se trouva involontairement mêlé à l'un des plus tragiques épisodes de ce drame passionné.

Les talents et le caractère de Cuoco l'avaient fait particulièrement remarquer de Mme de San Felice, et elle avait pour lui des attentions qu'on interprétait indiscrètement. Un nommé Baccher était aussi reçu chez madame de San-Felice, et avait conçu pour elle la plus violente passion. Cependant le cardinal Ruffo était vainqueur dans la Calabre. Il y était arrivé presque seul de la Sicile, où il avait suivi la cour ; mais la Calabre était le pays de sa famille : son nom lui donna quelques adhérents; à ceux-ci se joignirent tous les malfaiteurs condamnés en Sicile, auxquels on promit le pardon de leurs crimes, et tous les bandits des Calabres auxquels on promit l'impunité. Winspear, président de la province, et l'auditeur Fiore se joignirent à Ruffo. L'impunité, la rapine, de riches promesses et le fanatisme religieux, tout concourut à accroître le nombre de ses partisans. Ruffo se fit passer pour le pape parmi les grossiers et crédules habitants des deux Calabres. Le cardinat Zurlo, archevêque de Naples, eut le courage de l'excommunier.

Mais la fortune avait encore une fois trahi la bonne cause. Les forces républicaines, mal dirigées dans les provinces, avaient cédé aux troupes royalistes du cardinal Ruffo. Ruffo était devant Naples, resserrant et menaçant dans son foyer la République parthénopéenne, tandis qu'un complot royaliste, à la tête duquel était Baccher, était ourdi dans Naples même pour livrer la ville aux assiégeants. Désespérant de voir ses vœux accueillis par Mme de San-Félice, Baccher, dans un moment d'emportement, eut l'imprudence de lui annoncer le sort réservé aux républicains, et d'éclater en invectives et en menaces contre eux, spécialement contre Cuoco, laissant ainsi échapper son secret tout entier. Effrayée des fureurs de Baccher et de l'inconvenance grossière de son langage, Mme de San-Felice fut contrainte d'appeler ses gens, et ne put se taire sur la nature des propos qu'elle venait d'entendre. Elle laissa éclater ses alarmes devant ses amis, et elles devinrent bientôt publiques. Le nouveau gouvernement napolitain, quoique composé d'hommes qui avaient beaucoup souffert sous l'ancien gouvernement royal, avait cru la vengeance indigne de lui quand le pouvoir suprême ayant été remis entre ses mains, la vengeance ne lui coûtait que la volonté de l'exercer. Pagano, qui était à la tête du ministère de la justice, avait toujours à la bouche la belle lettre que Denys écrivit à ses ennemis quand il rendit à Syracuse sa liberté, et le trait de Vespasien, lorsque, élevé à l'empire, il envoya dire à un de ses ennemis qu'il n'avait plus désormais rien à craindre de lui. Mais, dans ce moment d'effervescence et de péril croissant, on ne put contenir la fureur du Peuple : Baccher fut arrêté et exécuté comme traître. Quelque légitime que pût être sa mort, Cuoco la déplora d'autant plus que ce meurtre, unique pendant toute la durée de la République, servit de prétexte à la réaction royaliste qui ensanglanta Naples quelques jours après. On sait que, serrés de toutes parts, les Napolitains capitulèrent (en juin 1799). Le retour du roi marqua la réaction (juillet 1799); et, au mépris d'une capitulation qui assurait la vie sauve et l'oubli à tous les citoyens qui avaient participé d'une manière quelconque à la révolution, Naples fut livrée aux bourreaux. Une junte royale fut instituée dans la capitale, pour juger ceux qui auraient pris part à la révolution.

Il y avait deux mois déjà que le pouvoir royal avait été rétabli à Procida, sous la protection des Anglais, et qu'un nommé Speziale, envoyé exprès de Sicile, y avait ouvert un tribunal de sang. Un tailleur y avait été condamné pour avoir fait les costumes des officiers municipaux. Un notaire qui, pendant toute la durée de la République ne s'était mêlé de rien, fut pour cela même condamné à mort. « C'est un hypocrite, dit Speziale; il est bon de s'en débarrasser. » Un autre le fut pour avoir agi. Telle était la logique de Caligula, quand il condamnait également à la mort ceux qui s'affligeaient et ceux qui ne s'affligeaient pas de la mort de Drusus. Spano, Schipani, Battistessa, périrent par ses ordres. Ce dernier, après avoir été suspendu pendant vingt-quatre heures au gibet, donnait encore quelques signes de vie quand on le porta à l'église pour l'ensevelir, et comme on demandait à Speziale ce qu'on en devait faire : « qu'on achève de l'étrangler, » s'écria-t-il. Ce fut ce Speziale qu'on appela à présider la junte de Naples. Castelcipada dicta les instructions qui lui furent données. On y établissait pour maxime fondamentale que tous ceux qui avaient été attachés à la République étaient dignes de mort; et il suffisait pour être réputé attaché à la République, d'avoir porté la cocarde nationale. C'est d'après cet article que fut condamnée à mort la malheureuse princesse San Félice.

Par un raffinement de barbarie, on la mit trois fois dans la chapelle des condamnés où tout condamné qui avait passé vingt-quatre heures était suivant les anciennes coutumes du royaume, réputé indigne de grâce et ordinairement exécuté. Son état de grossesse avancée et sa haute naissance lui valurent de n'avoir qu'au bout d'un an la tête tranchée. Près de trente-mille individus qui remplissaient les prisons furent jugés d'après ces instructions. Des hommes de la première noblesse d'Italie : Hector Caraffa, Giovanni Riarii, Juliano Colonna, Serra, Torella, Caracciolo, Ferdinand et Marie Pignatelli de Strongoli, Pignatelli Marsico, furent exécutés ; vingt autres familles furent détruites ou dispersées. Il n'en fût guère qui n'eussent à pleurer quelque perte. La révolution compta parmi ses martyrs ou ses proscrits quarante évêques, vingt ou trente

» gères comme elle entend faire respecter la sienne; elle » n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquêtes, » et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun » Peuple.

ART. 54.

» Le président de la République veille à la défense de » l'Etat; mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans » le consentement de l'Assemblée nationale. »

Le président et ses ministres, prenant pour complices un agent diplomatique des Russes, un général prussien envoyé de Radetzki et deux jésuites de la cour du pape, ont foulé aux pieds un vote de l'Assemblée nationale. Oudinot, sur des instructions secrètes, a trahi la parole de la France. Les soldats de la République française, armés contre un Peuple libre, sont condamnés à mitrailler leurs frères les républicains de Rome.

Le pouvoir exécutif aura-t-il impunément violé la Constitution?

Membres de l'Assemblée nationale, souvenez-vous que vous êtes les mandataires du Peuple souverain.

ARTr 110.

» L'Assemblée nationale confie le dépôt de la Constitu- » iion et des droits qu'elle consacre à la garde et au patrio- » tisme de tous les Français. »

Elus du département de la Seine, entre le Peuple et vous, il a été dit le 13 mai.

ART. 2.

« Si la Constitution est violée. les représentants du Peuple » doivent donner au Peuple l'exemple de la résistance. »

E. ANDRÉ, BAUNE, BERTRAND ESPOUY, CARON, V. CHIPRON, CHARDON, CŒUR-DE-ROY, DELBROUK, DUBOIS, DUFÉLIX, B. DUVERDIER, FAURE PHILIPPE, FRIBOURG, F. ORIOT, GRANDMESNIL, LARGER, MAILLARD, MAGNAN, MADIER DE MONJEAU jeune, MOREL, F. PARDIGON, ROUVEAUX, SERVIENT, SONGEON, TESSIÉ DUMOTAY.

On nous communique la lettre suivante :

Garde nationale.

La lettre suivante a été adressée aujourd'hui au colonel de la 5e légion de la garde nationale de Paris:

« Colonel,

» Trois cents gardes nationaux de la 5e légion viennent vous inviter à prendre près de vos collègues l'initiative d'une réunion de toute la garde nationale de Paris, pour protester énergiquement, devant l'Assemblée législative et le pouvoir exécutif, contre la guerre fratricide que nos soldats accomplissent sous les murs de Rome et contre la violation des articles 5 et 54 de la constitution.

» Ils espèrent qu'une manifestation de la garde nationale de Paris, cédant au vœu et au sentiment populaire, aurait pour effet de faire cesser cette guerre impie ou s'entr'égorgent des frères que la République française devrait réunir sous le même drapeau, pour la défense de la démocratie européenne. » *(Suivent les signatures.)*

DERNIÈRES NOUVELLES.

Nous n'avons rien d'important à rapporter de la Hongrie; mais les nouvelles d'Allemagne sont pleines d'intérêt. L'Assemblée nationale allemande a recommencé ses travaux à Stuttgard, par une déclaration de déchéance de l'archiduc Jean et du pouvoir central institué par lui, et elle a nommé une régence provisoire de l'Allemagne, composée de cinq membres. Le gouvernement provisoire de Bade, entraîné par un club démocratique et par plusieurs Allemands populaires, comme Struve, Tchirner et autres, est entré aussi dans une voie plus révolutionnaire, plus démocratique. Ses derniers décrets ne parlent plus de la Constitution allemande; ils montrent aux Allemands une lutte plus élevée, une guerre des Peuples contre les rois. Le décret de l'Assemblée nationale à Stuttgard, et l'impulsion donnée au gouvernement provisoire de Bade, commencent une nouvelle phase dans la révolution de l'Allemagne.

Le maréchal Bugeaud est mort ce matin à six heures.

Nous savons aussi bien que le *Journal des Débats* qu'il y a en ce moment une armée française au feu. Mais puisque la feuille orléaniste parle de cynisme à propos de la douleur que les patriotes ont de voir nos braves soldats aux prises avec la République romaine, nous lui dirons : non, il est faux que la démocratie se réjouisse des pertes ou des échecs que subit notre armée dans la Péninsule; ce n'est pas, dans les rangs du Peuple qu'on se réjouit d'un malheur national, mais on appelle de tous ses vœux le moment où l'on pourra bondir de joie à chaque succès de nos armes à l'étranger, c'est-à-dire, quand elles seront employées contre la coalition de ces despotes que le *Journal des Débats* porte dans son cœur. Voilà le sentiment qui anime la démocratie en France, et en même temps elle condamne hautement, elle maudit ceux qui n'ont pas craint de compromettre l'honneur de la France par une guerre trois fois impie.

Dans la lettre adressée du quartier-général, le 4 courant, par le général Oudinot au ministre de la guerre, on trouve ces lignes qui demandent un commentaire:

Le 31 mai, M. de Lesseps avait conclu avec les autorités romaines une convention à laquelle il désirait que je misse ma signature. Mais l'honneur militaire, d'accord avec mes instructions, me défendait d'attacher mon nom à un acte qui s'opposait à notre entrée à Rome.

Il nous semble à nous que dès que le citoyen Lesseps avait été envoyé avec des pleins pouvoirs sur les lieux par le ministère, les instructions reçues primitivement par le général Oudinot ne devaient plus avoir force de loi devant les instructions données postérieurement par ce même ministère au citoyen Lesseps. Il faut donc que dans le même temps où l'on accordait des pleins pouvoirs au citoyen Lesseps, on ait fait parvenir secrètement au général Oudinot la permission d'en agir à sa guise. Est-ce le ministère qui s'est rendu coupable de cette perfide manœuvre, ou un autre pouvoir? Le fait appelle une enquête; et quelque soit le coupable il faut qu'il subisse la responsabilité de cet acte machiavélique.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

CIVITA-VECCHIA, *4 juin*. — Je vous écris dans une disposition d'esprit qui probablement jettera quelque désordre dans ma lettre. A l'heure qu'il est, le sang de nos frères coule à grands flots, grâce aux ordres impies envoyés de Paris.

Le 1er juin, vers midi, le général Oudinot dénonça l'armistice, et aussitôt la population et les troupes se préparèrent à la plus vive résistance. La ville de Rome a été d'autant plus aigrie par cette déclaration de M. Oudinot, que d'après le traité conclu avec M. de Lesseps on devait s'attendre, sinon à une paix définitive, du moins à une prolongation d'armistice. Ajoutez à cela que M. de Lesseps, en passant ici pour se rendre en France, dit au père Ventura qu'il se rendait à Paris pour obtenir la sanction du traité passé avec le triumvirat, et que sans aucun doute il avait fait la même déclaration.

Le cœur me manque au moment de vous parler du carnage qui a eu lieu hier sous les murs de Rome. A 4 heures du matin, le feu commença sur toute la ligne, et il se prolongea fort avant dans la soirée, sans que l'armée française eût acquis un pouce de terrain. L'artillerie romaine se comporta admirablement, de l'aveu même des Français. Les principaux efforts de ces derniers furent dirigés sur Ripella. Mais les batteries du château Saint Ange firent de grands ravages parmi les assaillants. En même temps, un combat acharné avait lieu à Porta-Angelica, à Porta-Cavaleggieri et autour de la villa Pamfili. Les troupes d'Oudinot furent partout repoussées. Garibaldi fit trois sorties par la porte Angelica, et fit prisonnières trois compagnies presque entières. On prétend que la villa Pamfili a fini par tomber au pouvoir des Français. Il est certain que ce te position, gardée par deux mille Romains seulement, était entourée par six mille Français. Un avant-poste de 150 hommes avait été fait prisonnier.

Ces nouvelles nous ont été apportées par un petit vapeur arrivé vers minuit et remorquant un bâtiment sur lequel se trouvaient 213 prisonniers romains au nombre desquels 7 à 8 officiers. On n'a permis à ces prisonniers de communiquer avec personne, et on les a embarqués sur le *Véloce* pour les transporter à Bastia.

Je ne peux vous donner aucuns détails sur les pertes éprouvées des deux côtés, si ce n'est qu'elles sont très considérables. On va jusqu'à dire qu'Oudinot a eu 5,000 hommes hors de combat.

Telles sont les funestes nouvelles que j'ai à vous donner aujourd'hui, et qui vont soulever d'indignation et de douleur la France toute entière.

Les autrichiens provenant de la Toscane sont entrés à Perouse. Ancône résistait encore vigoureusement le 27.

P. S Un vapeur qui arrive de Naples en ce moment nous apprend qu'étant passé ce matin à Fiumicino (5 lieues de Rome), on n'a pas entendu le bruit du canon, ce qui annoncerait qu'à cette heure l'attaque n'avait pas encore recommencé. Les nouvelles troupes arrivées hier, 3, ont été immédiatement dirigées sur Rome. On attend de nouveaux renforts

Voici l'étrange missive où M. Oudinot ose qualifier une journée de deuil de *glorieuse*. Il y sonne, ainsi que le dit la *Réforme*, des fanfares comme s'il avait vaincu une armée rnsse.

Corps expéditionnaires de la Méditerranée.

LE GÉNÉRAL EN CHEF AU MINISTRE DE LA GUERRE.

Quartier général de Villa Panfili, le 4 juin 1849, à 5 heures du matin.

Monsieur le ministre,

Les négociations diplomatiques entamées par M. de Lesseds ont, vous le savez, ralenti depuis le 17 mai les opérations actives de l'armée expéditionnaire de la Méditerranée. Cependant, les travaux n'ont jamais été complétement interrompus. Le génie et l'artillerie, aidés pas de nombreux travailleurs d'infanterie, ont fait des gabions et des fascines.

Un pont jeté en face du mouillage de San-Paolo nous a permis de nous établir dans la basilique de ce nom, qui, nous mettant en communication avec la route d'Albano, nous permet d'y devancer toute troupe étrangère. Notre position y est d'autant plus forte que nos soldats ont construit à la tête du pont un redan susceptible de recevoir un bataillon.

Le dévouement incessant des officiers, sous-officiers et soldats de la marine, nous ont mis à même d'approvisionner successivement les magasins de vivres et le grand parc d'artillerie, dont les dernières pièces y sont arrivées le 1er juin.

Nos troupes avaient occupé le Monte-Mario ou Mont-Sacré, qui domine à la fois le Haut-Tibre, le Vatican, le fort Saint-Ange et les routes d'Ancône et de Florence. L'ennemi qui y avait travaillé avec activité depuis plusieurs semaines, l'a subitement abandonné, et quelques heures après, le 13e léger et le 13e de ligne l'occupaient sans coup férir.

Le 31 mai, M. de Lesseps avait conclu avec les autorités romaines une convention à laquelle il désirait que je misse ma signature. Mais *l'honneur militaire*, d'accord avec mes instructions, me défendait d'attacher mon nom à un acte qui s'opposait à notre entrée à Rome. Dans une dernière dépêche, j'ai eu l'honneur de vous dire que dès le 1er juin, j'avais fait prévenir le triumvirat que la trève verbale consentie par M. de Lesseps cesserait d'avoir son cours vingt-quatres heures après ma notification.

J'en fis donner directement avis à tous les avant-postes ennemis. Sur la demande de notre chancelier d'ambassade, M. de Gérando, je consentis à différer l'attaque directe de la place jusqu'au lundi 4 juin au moins. Cet agent diplomatique fut prévenu que ceux de nos nationaux qui voudraient quitter Rome trouveraient à San-Paolo un asile assuré.

Cependant, l'investissement plus rigoureux de la place devenait immédiatement nécessaire pour entretenir les premières opérations de la tranchée.

Le général de division Vaillant, commandant le génie de l'armée, ne pouvait commencer sérieusement ses travaux, tant que l'enneni serait maître de les entraver par la possession de la villa Panfili, de l'église San-Pancrazio, des villa Corsini et Valentini.

En s'emparant de l'une de ces positions, l'on était forcément conduite àenlever successivement les autres, c'est ce qui a eu lieu. Deux colonnes, l'une commandée par le général Mollière. l'autre par le général Levaillant (Jean), reçurent l'ordre de commencer l'attaque le trois juin, dès 3 heures du matin; l'une partit de la villa Mattei, près la villa Santucci; l'autre de la villa San-Carlo.

A leur point de jonction, le général Regnault de Saint-Jean-d'Agely devait en prendre le commandement et centraliser leur action. Les généraux Rostolan et Guesviller avaieut l'ordre de se concentrer et d'appuyer le mouvement.

Bien que la villa Panfili soit enceinte d'un mur de 4 mètres de hauteur et 0,50 d'épaisseur, bien que l'ennemi y eût élevé en plusieurs endroits de nombreuses barricades, bien qu'elle fût défendue par 20,000 hommes environ, elle a été enlevée très rapidement. Plus de 200 prisonniers, dont 10 officiers, avaient été pris dès 5 heures du matin, 3 drapeaux et un caisson de 200,000 cartouches étaient également en notre pouvoir.

L'eglise San-Pancrazio, attenant au parc de la villa Panfili, eut bientôt à subir le même sort; nous y étions établis forcément à sept heures du matin. Pendant ce temps, deux compagnies délogeaient l'ennemi d'un vaste édifice situé à 300 mètres du dépôt de tranchée, et à 600 mètres des murs de la place.

L'occupation de l'église San-Pancrazio conduisait nécessairement à celle du château Corsini, édifice rectangulaire et construit en pierres de taille avec une remarquable solidité. L'ennemi s'y était retranché d'une manière formidable, et il ne fallut pas moins que l'énergie de nos soldats et l'habileté de nos officiers pour l'en déloger. Ce résultat était obtenu vers dix heures.

Presque simultanément, la villa Valentini et une grande ferme qui en est une sorte de dépendance et se trouve à la même hauteur, étaient enlevées de même.

Cependant les Romains, comprenant toute l'importance de ces positions, ne pouvaient se décider à nous en laisser la paisible possession. Depuis le matin jusqu'à sept heures du soir, les colonnes d'attaque, soutenues par le feu des remparts, ont fait des efforts pour reprendre et conserver ces trois bâtiments.

Les obus étaient parvenus, à plusieurs reprises, à y mettre le feu, ce qui nous a parfois obligés d'en sortir. Ils ont été repris par nous immédiatement. La valeur de nos soldats était, dans cette grave situation, d'autant plus admirable, que, fidèles à notre résolution de ne pas attaquer la place avant lundi, nous n'avons pas voulu répondre une seule fois par le canon au feu des remparts.

Un instant les troupes romaines, conduites, dit-on, par Garibaldi, ont essayé de nous tourner vers notre gauche en faisant une sortie sur le plateau, qui du Vatican conduit à la villa Panfili. L'élan de nos soldats n'a pas permis de donner suite à cette tentative de l'ennemi; elle a été immédiatement réprimée.

Des diversions ont été faites par nos troupes; la cavalerie a presque constamment parcouru, en vue des remparts, la rive gauche du Tibre inférieur.

D'un autre côté la brigade de Sauvan, établie depuis quelques jours à Monte-Mario, avait reçu l'ordre de s'emparer de Ponte Molle, dont une arche avait été détruite, et que tout le monde s'accordait à croire minée.

Cette supposition avait déterminé le général à faire passer à la nage, sur la rive gauche, une vingtaine d'hommes de bonne volonté, dont les fusils et une partie des vêtements avaient été mis sur un radeau construit à cet effet. Cette opération n'a pas eu le succès qu'on en attendait.

Le général prit alors le parti de s'emparer de la portion du pont qui tient la rive droite. Quelques tirailleurs, dont un certain nombre de chasseurs à pied, placés sur ce point, sont parvenus, après d'assez longs efforts, à faire taire les deux bouches à feu que l'ennemi avait mises pour enfiler le pont; ils forcèrent un millier de Romains, qui se trouvaient sur la rive gauche, à se réfugier dans les maisons et à cesser le feu.

Nos tirailleurs purent alors, au moyen de fascines et de poutrelles, rétablir provisoirement le pont pour le passage de l'infanterie, et bientôt trois compagnies furent établies sur la rive gauche. Elles s'y sont immédiatement mises en état de repousser les attaques de l'ennemi.

Cette nuit les troupes romaines ont de nouveau tenté une sortie. La bonne contenance de nos troupes les a forcées de se retirer sans résultat.

Tel est, monsieur le ministre, l'état actuel de la situation. La journée *a été des plus glorieuses*. Nos troupes n'ont jamais été engagées toutes à la fois; elles se renouvelaient successivement; cependant la plupart d'entre elles ont été sur pied depuis deux heures du matin jusqu'à six heures du soir. Elles ont enlevé des positions qui paraissaient inexpugnables, et dont la conservation aura une immense influence sur le résultat du siége.

Le nombre de nos blessés s'élève, à 165, y compris 7 officiers; vous recevrez très prochainement à ce sujet un état régulier et détaillé.

Dès que j'aurai reçu les rapports particuliers des chefs de corps, je préciserai mieux que je ne puis le faire ici les faits qui ont honoré les divers combats livrés le 3 juin. Je serai heureux d'appeler toute la sollicitude du gouvernement sur des soldats qui ont si « vaillamment porté le drapeau français dans cette journée mémorable et glorieuse. »

Je suis avec respect, etc.

Signé : Le commandant en chef du corps expéditionnaire, OUDINOT DE REGGIO.

TRIBUNE DES PEUPLES.

FRANCE.

ACTES OFFICIELS.

La partie officielle du *Moniteur* contient une circulaire du ministre des travaux publics, adressée à MM. les ingénieurs et architectes chargés de diriger les travaux du gouvernement, dans laquelle il leur adjoint de veiller avec une attention toute particulière à l'exécution des mesures d'hygiène recommandées par les conseils de salubrité, selon le climat et suivant la nature des travaux, les invitant, en outre, à lui faire connaître toutes les mesures qu'ils auront déjà prises, ou qu'ils croiront devoir prendre pour se conformer à ses instructions.

Banque de France.

La banque de France ayant fait confectionner des billets définitifs de 100 fr. en quantité suffisante pour remplacer les billets verts provisoires de pareille somme, qui restent encore en circulation, avertit les porteurs de ces billets provisoires, qu'ils peuvent les présenter à la banque, pour les échanger contre des billets définitifs.

Paris, 9 juin 1849.

Le secrétaire général de la Banque,
VILLE.

ÉTATS GERTANIQUES.

Bourse de Francfort du 7 juin. — Autriche : Actions de la Banque, 1052 A; Oblig. 5 0[0, 71 1[2 A; *idem* 4 0[0, 56 3[4 P; *id.*, 3 0[0, 41 3[4 A; *id.*, 2 1[2 0[0, 38 A.

Francfort. — Empr. de 1839, 92 3[4 A; *id.* de 1846, 90 A
Hollande. — Intégrales, 2 1[2 0[0, 49 1[2 A.
Pologne. — Oblig. de 300 fl., 97 1[2 A; *id.* de 500 fl., 72 1[8 A.

Les valeurs autrichiennes ont encore baissé.

FRANCFORT, *7 juin*. — Le plan d'une ligue méridionale allemande en opposition à la ligue allemande du Nord se dessine de plus en pius. L'archiduc Jean et son nouveau ministère, présidé par le prince Wittgenstein, en sont les instruments. Le prince Wittgenstein, connu par ses idées anti-libérales, et dont le fils sert dans la garde russe. est l'ami intime du prince Emile de Hesse-Darmstadt, général autrichien. Il y a trente-six ans que Napoléon avait destiné Emile à être roi de Prusse, et, comme ce dessein n'a pas eu de suite, le prince a conservé depuis ce temps-là de l'animosité contre les Hahenzollern. On veut maintenant le lâcher contre laPrusse et le nommer général en chef de l'armée méridionale allemande, à laquelle l'Autriche fournirait 25,000 et la Bavière 15,000 hommes.

magistrats respectables par leurs dignités, et plus encore par leurs mérites, beaucoup d'avocats du premier ordre et un nombre infini d'hommes de lettres et d'artistes : Cimarosa, Falconieri, Logoteta, Albanese, de Filippis, Fiorentino, Ciaia, Bagni, Neri.

La noble et courageuse républicaine, Éléonore de Fonseca périt sur l'échafaud pour avoir rédigé, avec Cirillo et Cuoco, le *Monitore republicano* (1). La profession de médecin fut surtout en butte à la persécution contre-révolutionnaire. Le zèle que les individus qui professaient la science médicale avaient témoigné pour la patrie pendant la révolution de Naples, leur avait attiré l'animadversion particulière de la cour. Les jeunes médecins du grand hôpital des Incurables formaient le *bataillon sacré* de la République. Les effets de la destruction furent pareils, et peut-être plus terribles dans les provinces où les émissaires de la junte royaliste, sous le nom de *visiteurs*, emprunté à l'Inquisition, se montraient dignes en tout de ce tribunal sanguinaire. On peut porter à quatre mille le nombre des individus massacrés par les insurgés royalistes. On compte parmi ces malheureux le vertueux Serao, évêque de Potenza, homme recommandable par sa science et par ses mœurs; le jeune Spinelli de San-Giorgio... Le reste des victimes était également choisi parmi ce que la nation avait de plus remarquable.

C'est à cette terrible réaction que Cuoco eut le bonheur d'échapper comme par miracle. Il lui fut donné de pouvoir se soustraire par la fuite à la mort certaine qui l'attendait s'il fût tombé aux mains des sicaires royalistes, et vint chercher un asile en France, où il publia le récit pathétique des événements qui venaient de frappper si cruellement sa patrie. Son principal objet fut de consacrer le souvenir de ses nobles et glorieux amis, de Mme de San-Felice, d'Éléonore de Fonseca, de Pagano, de Scotti, de Troïsi, etc: Il faut lire surtout le chapitre commençant par ces mots : « Retirons des ruines et sauvons de l'oubli quelques nobles exemples. » Le *Saggio sulla Revoluzione di Napoli* parut à Paris vers le temps où Bonaparte, devenu premier consul de la République française, méditait un nouveau passage en Italie.

Cuoco resta à Paris jusqu'à ce qu'eussent été établies au delà des Alpes, par nos armes et sous l'empire de nos idées, les Républiques cisalpine et italienne. Il obtint alors du vice-président Melzi la place de rédacteur en chef du *Giornale italiano*, publié à Milan. Il s'y lia d'abord avec tout ce que cette ville avait à cette époque d'esprits distingués. Monti et Ugo Foscolo devinrent ses amis. Ses articles de critique littéraire et philosophique furent surtout remarqués. On a dit avec raison qu'en matière politique peut-être fut-il obligé d'exprimer quelquefois des opinions qui n'étaient pas toujours celles de sa conviction entière; mais il est à regretter qu'on n'ait pas fait un recueil de ses articles littéraires : le style en est vif, et l'érudition la plus réelle s'y produit sous les formes les plus agréables.

Le goût des recherches savantes et des méditations élevées de la philosophie se développa en lui, à cette époque, d'une manière extraordinaire, et, au milieu même de la rude pratique du métier de journaliste, il composa l'ouvrage qui est resté son plus solide titre de gloire. Cuoco le donna comme une traduction du grec : *Platone in Italia, Traduzione del Greco* (Milano, 1806, 3 vol. in-8o). Fréquemment réimprimé en Italie, il a été traduit en Français par Bertrand Barère (Paris, 1807, 3 vol. in-8o.) Le séjour de Cuoco à Milan se prolongea de 1801 à 1806. Rentré dans sa patrie avec Joseph Bonaparte, en cette dernière année, Cuoco fut d'abord placé dans l'ancien conseil royal, et, après la nouvelle organisation du royaume de Naples, il fut successivement nommé membre de la cour de cassation et du conseil d'État.

Député vers Napoléon en 1810, il reçut de lui l'ordre de la Couronne de fer; il était déjà commandeur de l'ordre royal des Deux-Siciles. C'est ainsi que Cuoco, comme tant d'autres de cette génération généreuse, mais trop éprouvée et fatiguée par les vicissitudes de la fortune, plia le cou sous le joug des nouveaux et indignes Césars sortis en traîtres des flancs de la révolution française. Une commission ayant été instituée à Naples sous Murat pour l'abolition de la féodalité, Cuoco s'y prononça pour l'abolition des droits purement féodaux. Il attaqua avec beaucoup d'indépendance, dans le conseil d'Etat, le projet d'organisation de l'instruction publique, présenté par le ministre de l'intérieur Zurlo. Ses idées n'ayant point prévalu, il fut naturellement écarté de la direction de cette branche importante de l'administration, qu'il aspirait à diriger, et à laquelle on lui avait reconnu des droits. Cet échec fut pour lui un vif chagrin dont le poste de ministre des finances, qui convenait moins à ses goûts et à ses connaissances, ne le consola pas, et dans lequel néanmoins il se distingua par une habile et probe administration. Il succédait, dans le ministère des finances, à Rœderer, qui les avait organisées sous Joseph d'après les principes de l'administration française.

Cuoco, après la restauration du roi Ferdinand de Sicile sur le trône de Naples, en 1816, conserva quelques temps le ministère; mais, ayant, dans son *Essai sur la révolution de Naples*, maltraité, sinon la personne, du moins la politique et l'attitude de Ferdinand, en présence des sanglantes exécutions qui accompagnèrent l'éphémère restauration de juillet 1799, il se sentit mal à l'aise, et se montra agité d'une vive et visible inquiétude toutes les fois que les fonctions de son ministère l'obligeaient à subir la présence du roi. Les paroles d'un des princes de la famille royale, le prince Léopold, fils cadet du roi, qui témoigna le désir de lire ses *Révolutions de Naples*, furent, dit-on, pour lui, comme un coup de foudre, et le jetèrent dans la plus noire mélancolie. Il quitta le ministère, et resta en proie à des maux de tête violents, et à des tremblements nerveux, qui chaque jour s'aggravèrent.

Cette sombre mélancolie amena bientôt le désordre dans son esprit, et tous les efforts de l'art furent impuissants à le guérir. Dans un de ses accès d'aliénation mentale, il jeta au feu tous ses manuscrits, parmi lesquels était, dit-on, un grand et curieux travail dans lequel il développait cette opinion indiquée à la fin de son *Voyage de Platon en Italie*, que les chants d'Homère sont d'origine italique et non grecque. Cuoco mourut le 13 décembre 1823, des suites d'une fracture à la cuisse gauche, où la gangrène se mit. L'*Antologia*, de Florence, lui consacra une notice nécrologique pleine de bienveillance et de douleur, dans son numéro d'avril 1824. Il avait survécu près de deux lustres, dit son biographe, à son être intellectuel. Il avait quarante-cinq ans quand s'éteignit sa raison; il en avait cinquante-quatre quand se termina sa vie physique. Il mourut pauvre, ayant pratiqué toute sa vie le désintéressement et la charité la plus évangélique. Il n'avait eu pour subsister, dans les six ou sept dernières années de sa vie, ou plutôt de sa longue agonie de corps et d'esprit, qu'une modique pension qu'il devait à la bienveillance éclairée d'un homme de bien, le ministre Medici.

On connaît le sujet du *Platone in Italia*, roman historico-phisophique. L'auteur suppose qu'il traduit un manuscrit grec découvert, par son aïeul en 1774 dans des fouilles faites au lieu où s'éleva jadis Héraclée. Cet aïeul, qui est dépeint comme un vieux grondeur mécontent, et dont l'*Antiquaire* de Walter-Scott rappelle plusieurs traits, disait à son petit-fils que les Italiens furent autrefois un Peuple vertueux, puissant et heureux, inventeur de presque toutes les connaissances qui ornent l'esprit humain, ce qu'ils ont cessé d'être, pour s'être mis servilement à la suite des autres nations.

On a dit que, dans le *Platon en Italie*, Cuoco avait fait pour l'Italie méridionale de Pythago e ce que l'abbé Barthélemy avait fait pour la Grèce de Périclés dans son *Voyage du jeune Anacharsis*. Mais là se borne l'imitation. L'idée du cadre seule est empruntée. Le tableau est d'une ordonnance et d'un travail qui appartiennent en propre au caractère du talent de l'auteur, allant souvent jusqu'au primitif et au poétique, par l'idéal et la vérité.

CH. ROMEY.

(1) Eléonore, marquise de Fonseca Pimentel, née à Naples en 1768, d'une des premières familles de la noblesse napolitaine, tomba, dans tout l'éclat de sa beauté, victime de cette sanglante réaction monarchique et bourbonnienne. Mais la mémoire de cette femme généreuse et héroïque entre toutes les femmes est restée chère aux nobles cœurs, et nous tenons à honneur de consigner ici son martyre républicain à la honte des Ruffo et des Castelcicala, ces dignes *carnifices* de Ferdinand de Bourbon. C'est la sévère et sainte mission de l'histoire. L'action contre les injustices et les violences est éternelle.

C'est à l'aide de ces forces que l'archiduc se propose d'empêcher l'intervention prussienne dans les affaires du Palatinat, qui serait pacifié par l'armée méridionale, et de se maintenir à la tête du pouvoir central: On espère gagner pour ce plan le roi de Wurtemberg, qui ne se soumettrait jamais à un Hohenzollern. (*Gazette des Postes.*)

— Le même journal dit que 3000 Bavarois doivent sous peu arriver à Darmstadt. On croyait savoir à Francfort que les révolutionnaires badois avaient repris Weinheim, Hemsbach et occupé plusieurs points sur la frontière hénoise.

Bavière. — MUNICH, 5 *juin*. — La *Gazette de Cologne* annonce que le roi de Bavière s'est soustrait décidément à la suprématie prussienne, en déclarant ne pas vouloir reconnaître le projet de Constitution allemande du roi de Prusse.

Würtemberg.—STUTTGARD, 8 *juin*. — Les députés de l'Assemblée nationale arrivés ici de Francfort ont tenu le 6 leur première séance. Ils étaient au nombre de 105, et, par conséquent, d'après les dernières résolutions, ils pouvaient prendre des décisions valides. Sur la proposition de la commission des trente, l'Assemblée a nommée une *régence provisoire de l'Allemagne*, composée de MM. Raveaux, Vogt, Schüler, H. Simon et Becher. Cette décision a été motivée par la politique qu'ont tenue dans les derniers temps le vicaire de l'empire et son pouvoir central qui a perdu toute son influence tant sur le Peuple que sur les gouvernements. La séance du 6 juin a été terminée par un discours chaleureux de M. Raveaux. (*Mercure de Souabe.*)

Provinces rhénanes. — COBLENCE, 7 *juin*. — Le grand-duc de Bade est parti d'ici pour Mayence, mais il doit bientôt revenir. Le général prussien Hirschfeld se rendra demain à Kreuznach à son corps. Le 10 juin toute l'armée royaliste qui y est rassemblée, assistera à un service divin. Le 11, le corps occupera ses positions. Le 12, commenceront les opérations contre la Bavière rhénane.

Bade. — *Quartier général.* — HEIDELBERG, 5 *juin*. — « Au nom du gouvernement provisoire je déclare la patrie en danger. 1° Le pays est déclaré en état de guerre et soumis à la loi martiale; 2° une commission militaire sera instituée d'après les instructions du ministère de la guerre, et elle s'y conformera.

Le ministre de la guerre, le colonel SIGEL.
Le commissaire civil, WERNER. »

—On dit que dans la nuit du 5 au 6 juin, Struve aurait voulu proclamer à Carlsruhe la République à l'aide de quelques centaines de Suisses qui étaient arrivés et armés dans la journée. On a battu le rappel, et la garde nationale a pris les armes. Les Suisses, prévoyant que la lutte serait inégale, se sont retirés dans leur caserne. Après-midi, on a arrêté le commandant de la milice Becker, ce qui a de nouveau décidé les Suisses à sortir de leur caserne. Brentano leur ayant promis de mettre Becker en liberté, ils se sont décidés à aller à Heidelberg avec Struve et leur commandant Boning. (*Mercure de Souabe.*)

CARLSRUHE, 8 *juin*.—Le gouvernement provisoire a porté à la connaissance du public les mesures suivantes, prises par lui : L'armée a reçu l'ordre de se rendre sur la frontière hessoise, où les hostilités ont recommencé le 5 juin. Les citoyens Thibauth et Raveaux sont nommés membres du gouvernement provisoire en remplacement des citoyens Fickler et Sigel, l'un arrêté à Stuttgard, l'autre occupé à l'armée. Les fonctionnaires soupçonnés de dispositions hostiles au gouvernement, sont renvoyés. Les affaires étrangères ne sont pas négligées. Un projet de loi pour un emprunt forcé, que doivent payer les riches, est préparé. Le général Mieroslawski est nommé commandant en chef des troupes badoises et de celles du Palatinat : il arrivera de Paris avec plusieurs autres officiers d'état-major. On a fait savoir au gouvernement de Wurtemberg que si l'arrestation du citoyen Fickler continue, ce procédé sera considéré comme une déclaration de guerre.

Enfin, le gouvernement provisoire déclare que son point de départ ne peut être que celui de la lutte des Peuples européens. Bade, avant tout, autant que ses moyens le lui permettent, est obligé d'arborer le drapeau de la liberté et de l'unité de l'Allemagne.

Par un décret du gouvernement provisoire du 5 juin tout le pays, depuis la frontière Hessoise jusqu'à Murg, y compris le district de Rastadt est proclamé en état de guerre.

Ces dispositions du gouvernement provisoire ont été prises par suite d'une demande que lui a adressée une Assemblée populaire présidée par Struve. La marche du gouvernement provisoire ne paraissait pas à cette assemblée assez énergique. Il paraît que le gouvernement provisoire l'a reconnu lui-même, car dès ce jour, ses mesures sont devenues plus révolutionnaires.

DANEMARK.

Le bombardement de Fridericia, interrompu depuis quelques jours, a été repris depuis le 2 juin avec une nouvelle énergie. Les Danois ont fait une sortie dans la nuit du 3 au 4 pour détruire les ouvrages des assiégeants; mais ils ont dû se retirer après un combat acharné, sans être parvenus à leurs fins. A Aarhuus, il y a eu également un engagement assez vif, où, du côté des Allemands, le prince de Salm a été blessé et fait prisonnier. Les Prussiens ont eu un officier tué et plusieurs blessés.

PRUSSE.

Bourse de Berlin du 7 juin. — Emprunt volont. 5 0/0, 101 3/8 A. Oblig. 3 1/2 0/0, 78 A.
Oblig. de la soc. du com. marit. 100 1/4 A.
Russes (Rothschild), 103 A.
Pologne. — Oblig. de 300 fl. 97 1/2 A. — Id. de 500 fl., 71 1/2 P.
Les affaires ont été un peu plus animées.

POLOGNE.

VARSOVIE, 3 *juin*. — L'empereur doit partir d'ici le 15 juin. Le même jour doivent commencer aussi les véritables opérations dans la Hongrie Au reste, personne ne prévoit jamais le moment précis de l'empereur. Les équipages sont attelés jour et nuit. L'ordre du départ subitement donné, le chasseur qui commande les relais connaît, pour ainsi dire, seul le terme du voyage La suite de l'empereur apprend la route qu'il a prise avec quelques intimes, et tâche de le rejoindre comme elle peut.

CRACOVIE, 30 *mai*. — On mande de Tarnow que les hôpitaux de cette ville ont reçu beaucoup de Russes blessés. Quant à nos hôpitaux, ils contiennent de 600 à 800 Russes malades du choléra. Cette maladie commence à faire de grands ravages en Silésie, où l'on croit généralement que les Russes l'ont importée. Une nouvelle ordonnance, imposée probablement par l'autorité du commandant russe, a paru ici le 29 mai. Elle menace d'une amende de 500 fl. et de peines d'après les lois militaires tout propriétaire et maître d'hôtel qui n'annoncerait pas l'arrivée d'un étranger. Les portes de la ville sont gardées par les soldats russes, et il faut être muni d'une carte de sûreté pour entrer ou pour sortir.

Plusieurs propriétaires ont été obligés de faire évacuer les premiers étages de leurs maisons et on dit que c'est pour y loger des voyageurs illustres. D'autres disent que c'est pour les bureaux de diverses branches d'administration que les Russes vont bientôt organiser, car on ne doute plus du changement de notre gouvernement. Trente fours énormes établis près d'un couvent au faubourg de la Skalka sont en activité jour et nuit. D'autres s'élèvent au Kalvaire et dans les environs. Des magasins énormes sont accumulés comme s'il s'agissait d'une campagne qui dût durer des années Le château de Lobzow est changé en magasin de poudres. On dit que le changement subit de température, dans les Carpathes, agit mortellement sur les troupes russes. On attend aujourd'hui l'arrivée du roi de Prusse qui se rend par le chemin de fer à Varsovie.

D'après une correspondance de la *Gazette d'Augsbourg*, l'activité des autorités autrichiennes à Cracovie a presque cessé. Le chef de police russe Szwezkowski y organise une nouvelle administration. Cracovie aura, non une garnison, mais un corps entier d'armée russe qu'on évalue à 50,000 hommes. Nicolas a choisi cette ancienne capitale de la Pologne, ce jouet de tous les traités pour point principal de ses opérations qui s'étendront aussi probablement sur l'Allemagne. Ce corps de réserve n'est pas du tout destiné contre la Hongrie. Depuis les derniers jours de mai, plusieurs bandes d'insurgés se sont formées dans le grand duché de Posen; elles sont bien armées et elles se concentrent dans les villes frontières à Raszkow, Skalmierzyce et Podzamize. On les enrôle afin d'aider la République badoise et celle du Palatinat qui, par contre-coup aideront la Pologne à se soulever.

Les nouvelles de la Hongrie continuent à être défavorables aux Impériaux La nouvelle se confirme qu'ils ont été battus à Boos et Oldenbourh. Georgey, dont le quartier-général se trouvait à Raab, sur la rive droite du Danube, a détaché de son armée un corps de 8,000 hommes contre le ban Jellachich, qui était le 30 mai à Semlin. Dans le comitat de Barany la levée en masse a forcé une partie du corps du ban de se retirer jusqu'à Esseg. (*Gazette de Cologne.*)

AUTRICHE.

VIENNE, 5 *juin*. — Le lieutenant-général Guilai, gouverneur de Trieste est nommé ministre de la guerre à la place du général Cordon. On parle également du remplacement du ministre des finances Kraus par le baron de Kübeck. Kraus aurait le portefeuille de l'intérieur.

— *Le Lloyd* annonce que les régiments italiens qui se trouvent dans l'armée autrichienne en Hongrie, seront envoyés en garnison en Bohême et remplacés par des régiments allemands.

— D'après la *Gazette occidentale allemande*, 400 soldats autrichiens blessés seraient arrivés le 2 juin dans les hôpitaux de Vienne. Deux cents agents ont reçu l'ordre de se rendre en Silésie pour y enrôler des soldats qui doivent former les sixièmes bataillons.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 6 *juin*. — Le citoyen Ratazzi qui avait été désigné par les chambres comme membre de la commission chargée de présenter à Charles-Albert l'adresse par elles votée, est de retour à Turin. Les autres membres de la commission ne sont pas encore de retour. L'entrevue entre le roi déchu et les commissaires a été des plus pathétiques. « Charles-Albert a protesté du désir constant qui l'avait animé pendant tout son règne, de se concilier l'amour de la nation, et de rendre à l'Italie sa nationalité et son indépendance.

Suivant lui, il usait d'un droit légitime en déclarant la guerre à l'Autriche, qui avait toujours exercé sur le Piémont une influence tyrannique, à laquelle il voulait soustraire son pays. D'ailleurs, le Peuple et l'armée voulaient la guerre, et, en la déclarant, il n'avait fait qu'obéir aux vœux de la nation. Après la bataille de Novarre, il voulait se replier sur Gênes pour continuer la lutte; mais il en avait été empêché par les généraux qui regardaient la retraite comme impossible. C'est alors qu'il abdiqua.

La nouvelle de l'occupation d'Alexandrie par les troupes autrichiennes a fait sur Charles-Albert une impression profonde.

— Le gouvernement vient de contracter à l'étranger un emprunt de 30 millions. Cet emprunt dans les circonstances actuelles est la preuve la plus évidente que la paix a été conclue entre le Piémont et l'Autriche. On n'attend, pour la publier, que le moment où les soldats appartenant aux corps lombards licenciés auront été conduits à la frontière et remis aux commissaires autrichiens. Les déserteurs seront arrêtés par la gendarmerie et conduits jusqu'à Pavie.

Si le gouvernement piémontais accomplit cet acte d'iniquité à l'égard des soldats qui lui avaient consacré leur sang, nous ne craignons pas de lui dire qu'il se couvre d'une infamie éternelle.

— Le bruit de la reddition d'Ancône, après un bombardement de plusieurs jours, s'est répandu et trouve quelque créance. On dit aussi que le roi de Naples a de nouveau passé la frontière du côté de Frosinone.

— Les troupes lombardes, sommées par La Marmora de se dissoudre, ont répondu qu'on pouvait les fusiller soldat par soldat, mais qu'elles ne rendraient pas leurs armes. Le général est parti sans donner une réponse et dans la nuit. Ces braves soldats sont dans l'agitation la plus profonde, ne sachant ce qu'ils ont à espérer ou à craindre.

— On attend du ministère un ordre pour les transporter en Romagne où la bienveillance française les accueillera.

— On dit que M. S. Marzano sera bientôt appelé à reprendre le portefeuille des affaires étrangères.

— Monseigneur Gazola a inséré dans le *Positivo* un écrit dont voici les dernières paroles : « Nous avons tous le droit » de crier, qu'elle cesse enfin cette fatale domination *tem-* » *porelle* qui coûte au pays tant d'angoisses et tant de sang. » — Du sang versé par torrents et des angoisses sans fin » ni terme ! »

—Les Autrichiens sont arrivés à Sinigaglia le 1er juin. On a vu dans l'Adriatique quelques vapeurs aux couleurs de cette nation. Ils remorquaient un assez grand nombre de vaisseaux chargés de troupes dont la destination est pour Ancône.

— Des officiers autrichiens qui sont venus visiter Turin sont enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu dans cet antre du codinisme.

Le bruit court à Turin que, dans la nuit du 3 au 4, le ministère a signé un traité d'alliance offensive et défensive avec la France. Cette nouvelle mérite confirmation ; elle aurait, sur l'avenir, une portée immense. Si le fait est vrai, nous pardonnerions au ministère une partie des griefs que nous avons contre lui. (*Patriote savoisien.*)

— On écrit de Gênes, 4 juin :

Voici, sur les dernières phases des événements de Rome, des détails que nous croyons précis.

Dans les derniers jours du mois de mai, une dissidence très grave s'était élevée entre M. de Lesseps et le général Oudinot. L'envoyé extraordinaire, parti de France sous l'influence du vote du 7 mai, entendait rester fidèle à l'esprit de ce vote et formulait des propositions en conséquence. On discutait ces propositions avec quelque espérance de tomber d'accord malgré l'opposition du général Oudinot, qui pensait au contraire que le vote du 12 mai avait annulé celui du 7 mai. On se résolut à envoyer à Paris le général Regnault Saint-Jean-d'Angély, afin de demander au gouvernement de nouvelles instructions. Mais, dans la nuit du 31 mai au 1er courant, la *Vedette*, vapeur français, entrait dans le port de Civita-Vecchia, et transmettait à Rome une dépêche télégraphique qui rappelait M. de Lesseps et enjoignait d'occuper Rome, même de vive force, en reprenant les hostilités dans vingt-quatre heures.

C'est alors qu'on a tout di posé pour l'assaut, et demain peut-être, nous apprendrons que le sang de deux peuples qui devraient s'entendre pour la défense de la liberté, a coulé pour une guerre impie. 4,000 Espagnols ont débarqué, le 29 mai, à Gaëte. Ils doivent se réunir à l'armée napolitaine. C'est le général Cordova qui prendra le commandement.

— On lit dans le *Statuto*, journal de Florence :

On ne sait pas bien si le temps accordé par l'armistice expire à deux heures ou à minuit. Les communications sont entièrement interrompues. Les courriers ne passent plus, personne ne peut entrer à Rome; toutes les batteries ont été mises en position. Je suis monté jusqu'au sommet du Capitole, d'où j'ai tout vu. Il y a un pont de barques sur le Tibre à Saint-Paul. Le fort de l'armée est à la *vigne* Santucci; où il y a beaucoup de troupes. Des corps marchaient vers le pont. Une autre partie de l'armée française est à Aqua Traversa, où les Français étaient rangés en bataille. Plusieurs tentes ne sont pas encore pliées. Rome est tranquille, tout se prépare pour une vive résistance.

Savoie. — L'*Echo des Alpes maritimes* semble ajouter foi à la nouvelle répandue depuis quelques jours sur les mouvements que doit faire l'armée des Alpes pour prendre une position plus avancée dans la Péninsule. Le Piémont, sur les demandes de la République française, lui aurait, dit-on, indiqué la Spezzia.

« L'armée des Alpes y serait-elle transportée par mer et par la voie de Toulon et de Marseille, ou bien irait-elle à travers les Etats de Sardaigne? c'est ce qui n'est pas encore décidé; ces grandes déterminations ne peuvent être prises qu'après que l'Assemblée législative aura donné son opinion.

Une correspondance, adressée à l'*Echo des Alpes* de Gênes, en date du 3 juin, ajoute ce qui suit à ce sujet :

« La Savoie ne demande que sa réunion à la France. La présence d'une armée française pourrait être une circonstance décisive; et, si après avoir franchi le Mont Cénis, cette armée laissait derrière elle la Savoie française, la conquête se trouverait naturellement toute faite, contre son gré, mais n'en serait pas moins réelle.

»En prévision de cette éventualité, le gouvernement sarde a fait remarquer à la République que la Spezzia serait une admirable position pour l'armée des Alpes, qui se relierait ainsi avec celle du général Oudinot par Civita-Vecchia et avec la mer patrie par Toulon et Marseille.

» Une fois l'adhésion du ministère français donnée à ce campement de la Spezzia, il sera facile de le décider à y envoyer ses troupes par voie de mer.

» Déjà le Piémont a dit que dans le cas contraire il ne pourrait guère, sans le consentement de l'Angleterre, donner le passage par terre à une armée de cette importance.

» Mais tout paraît dépendre de la nouvelle Assemblée législative. »

— La *Democrazia* nous avait annoncé, il y a quelques jours, qu'un envoyé français était venu demander au Piémont le passage des troupes de la République, et que le ministère aurait ajourné sa réponse jusqu'au moment où il lui serait prouvé que le gouvernement français est en cela d'accord avec l'Angleterre.

CHAMBÉRY, 7 *juin*. — L'avenir de Chambéry devient de jour en jour plus sombre. Les provinces cherchent à s'en détacher. Le mécontentement causé par certains actes dont les conséquences commencent à se faire sentir, la fatigante pression exercée sur les communes par les menées électorales d'un parti qui avait, dans notre ville de Chambéry, son centre d'action, les moyens odieux et criminels employés pour surprendre des votes et tromper les électeurs en excitant le dégoût des citoyens rassasiés, *saturés de droits politiques*, s'il faut en croire le *Courrier*, leur ont fait sentir le poids des liens qui les unissent à la capitale, ou plutôt qui les enchaînaient à elle, à elle dont la tendance paraît contraire à leur conviction et à leurs besoins.

» Déjà le conseil provincial de la Haute-Savoie a voté son annexion à la division administrative d'Annecy; la Tarentaise suivra vraisemblablement cet exemple, et combien d'autres provinces n agiront-elles pas dans le même sens?

« Annecy, avantageusement placé au centre de la Savoie, Annecy, la ville du patriotisme, du progrès et du commerce, gagne ce que Chambéry perd. Son influence sur les provinces augmente. Les voies de communication se déplacent en sa faveur. Déjà des voitures publiques parcourent la route nouvelle qui, traversant Seyssel, la relie à la ville de Lyon évitant de passer à Chambéry.

Tout n'est pas encore perdu ; mais la France seule peut sauver Chambéry. Redevenue le point le plus important entre la Savoie et la France, débarrassée des douanes qui l'étreignent, cette ville verrait les populations limitrophes lier avec ses habitants des rapports commerciaux, et l'industrie française donner une nouvelle vie à ses campagnes. (*Le Patriote savoisien*).

—Les troupes en garnison à Chambéry viennent, dit-on, d'être mises sur le pied de guerre. (*Idem.*)

Lombardie. — MILAN 1er *juin*. — La chûte de Malghera a produit à Milan une douloureuse sensation. Les esprits ont repris néanmoins un peu de courage dans l'espoir que la France franchira bientôt les Alpes.

Du reste, le sort de cette malheureuse ville est toujours le même. Les arrestations arbitraires, les violences, les extorsions sont à l'ordre du jour. Des lois et des décrets dictatoriaux sur la conscription, sur les déserteurs paraissent chaque jour, et en contradiction les unes avec les autres.

Le nombre des émigrants s'accroît chaque jour, et ce qu'il y a de plus déplorable c'est que la plus grande partie de ceux qui quittent le pays sont des pères de familles; mais avoir un frère déserteur est pour eux mêmes une continuelle menace de persécution. Un pauvre ouvrier, père de dix enfants a été dernièrement arraché à sa famille et traîné au château où on l'a revêtu de l'uniforme. Tout son crime était d'avoir pour frère un conscrit réfractaire.

— Dans Milan et dans ses environs les assassinats se multiplient. Une prime d'avancement est accordée aux gendarmes autrichiens qui marchent le plus activement dans la voie du meurtre, si les victimes appartiennent à la démocratie.

Vénétie. — VENISE. — D'après les dernières nouvelles, les Autrichiens se disposaient à attaquer Brondolo.

Cette ville est à l'embouchure de la Brenta, et c'est un point très important pour la défense de Venise. Elle communique directement par la Brenta avec Padoue et Vicence; elle couvre l'écluse du canal de Valle, par lequel on va de la Brenta dans l'Adige, et protége Chioggia qui pourrait être immédiatement attaquée par terre si Brondolo était emporté sur la rive droite de la Brenta; trois lunettes en terre forment la tête de pont de Brondolo du côté de l'Adige.

Toscane. — FLORENCE. — Le *Moniteur* Toscan continue à enregistrer les nominations de nouveaux employés, et les destitutions de ceux qui ont été réformés. Les employés de la police reçoivent de l'avancement. A Pistoia; on fait beaucoup d'arrestations politiques. On attend le grand-duc à Florence du 8 au 10 courant. Il faut qu'il ait bien du courage pour se présenter à ses sujets après leur avoir procuré les douceurs de l'invasion autrichienne.

SICILE.

Le général en chef Filangieri a adressé aux Siliciens un manifeste en termes très ampoulés pour leur annoncer que le roi de Naples a désigné son fils comme vice-roi de Sicile. Voici un échantillon du style oriental de M. Filangieri.

Le roi ayant appris par mes rapports combien il doit compter sur la fidélité des Siciliens qui a pu être un instant ébranlée mais non détruite, a conçu dans son cœur, saint tabernacle des plus généreuses et des plus magnanimes vertus, le dessein de satisfaire le vœu des Siliciens, en leur donnant pour son représentant, le joyau le plus cher de sa couronne, son fils premier né, l'héritier du royaume des Deux-Siciles. Parler des éminentes qualités de cet ange, serait hors de propos. Il n'y a pas un coin de terre dans ce pays qui ne résonne du bruit de ses louanges.

Malgré cette belle proclamation, le général Filangieri a beaucoup de peine à désarmer les Siciliens, et il n'a pu envoyer à Gaëte les 6,000 hommes qu'on lui demandait.

SUISSE.

Berne, 5 *juin*.—Les autorités fédérales, dit-on, s'occupent aujourd'hui de l'élaboration d'une loi sur la presse Quel peut être le but de cette loi? De mettre à la raison la presse radicale que M. Furrer qualifie de perfide et de mensongère?... Quoi qu'il en soit, la liberté de la presse est une garantie par la Constitution fédérale, et tous les délits de presse sont prévus par les lois ordinaires, de manière qu'une loi spéciale est parfaitement inutile, à moins qu'on n'ait l'intention de bâillonner la presse par des dispositions exceptionnelles. Espérons qu'il n'en sera rien. (*Helvetie.*)

— 7 *juin*. — Nous ne pouvons qu'applaudir vivement à toutes les mesures qui tendent à perfectionner l'organisation de l'armée suisse. Au moment où l'on crie de toutes parts: neutralité, neutralité, l'ennemi de notre patrie s'avance à grandes journées et se prépare à répondre à ce cri pusillanime par les mitraillades proverbiales de la réaction. Au point de vue de la diplomatie, la neutralité est un mot sonore en temps de paix, elle est un mensonge en temps de guerre. Elle n'a jamais été respectée, elle ne le sera jamais. Personne ne peut nous prouver le contraire.

Qu'est-ce que la neutralité au point de vue suisse? C'est la garantie de notre indépendance de toute influence étrangère, garantie offerte sous cette condition expressément stipulée : la Suisse ne se mêlera pas des affaires des autres Etats. A cette condition, les puissances promettent de nous respecter dans notre indépendance et dans nos institutions.

Qu'est-ce que la neutralité au point de vue absolutiste? C'est, comme nous l'avons dit, une véritable mystification.

En voulant la Suisse neutre, les diplomates raisonnaient à peu près de la manière suivante : Il faut que la Suisse soit pour nous un pays sans importance politique, qu'elle ne puisse exercer aucune influence sur ses voisins, et qu'elle subisse la nôtre. Il est vrai qu'en lui octroyant la neutralité, nous lui promettons une indépendance complete; nous lui reconnaissons même le droit de modifier son organisation politique dans les limites des traités existants. Mais cette promesse et cette reconnaissance ne sont qu'un leurre habile, et la Suisse devra supporter tous les inconvénients de cette présente neutralité réelle et non illusoire. Nous ne craignons pas les changements dans la politique intérieure de la Suisse; ces changements ne seront jamais d'une grande importance. Notre diplomatie saura toujours combattre efficacement les tendances et les velleités contraires aux vues de nos gouvernements. Il ne sera pas difficile de nous créer en Suisse un parti qui, avec l'aide de notre habileté, saura étouffer tout élan hostile à notre politique. La Suisse ne sera neutre qu'en apparence, elle n'aura aucune indépendance réelle, et, tout en se disant libre et neutre, elle ne sera que l'instrument passif de la sainte-alliance.

L'absolutisme ne pardonnera jamais à la Suisse d'avoir si puissamment contribué aux progrès de la revolution et se souciera fort peu de notre prétendue neutralité qui, même aux yeux des aristocrates et des conservateurs suisses, n'est qu'une alliance hypocrite avec tous les despotismes de l'Europe. Toutes les républiques sont aujourd'hui menacées par la réaction, et la première attaque, suivant bien des apparences, aura lieu contre nous.

Que la Suisse remplisse son devoir dans ces moments critiques; elle sera secondée par tous les peuples qui veulent avec elle la chûte de l'absolutisme et l'indépendance des nationalités. (*Idem.*)

— M. le comte Reinhard, ancien secrétaire d'ambassade en Suisse, a été nommé ministre de la République française près la confédération suisse.

M. le comte Reinhard remplit actuellement les fonctions de ministre de la République française en Saxe. (*Idem.*)

— Le conseil fédéral demande au conseil national un crédit de 270,000 fr. pour l'instruction des armes spéciales et l'école militaire, et en outre un demi-contingent d'argent aux cantons.

La nouvelle de la levée d'une brigade destinée à la frontière de l'Allemagne, était prématurée. On nous assure néanmoins que l'autorité prendra des mesures analogues. (*Idem.*)

— La *Gazette nationale* annonce que des voyageurs arrivés à Bâle venant de Carlsruhe, ont apporté des nouvelles assez importantes. Fickler, arrêté à Stuttgard, aurait été délivré par les soldats. Ces mêmes voyageurs rapportent aussi qu'un combat a eu lieu entre les Badois et les Mecklembourgeois dans les environs de Manheim, et que les Badois ont remporté une victoire complète. Ces nouvelles, cependant, méritent confirmation.

Thurgovie.—On écrit de Frauenfeld, à la date du 4 juin :

Hier ont eu lieu dans tout le canton les élections à la constituante. Tous les élus du Peuple appartiennent au parti libéral. Une chose très remarquable, c'est qu'aucun membre du gouvernement n'a été nommé et que la moitié au moins des membres du grand conseil ont échoué, tandis que les avocats, auxquels on prophétisait une défaite entière, auront une forte représentation dans la nouvelle assemblée.

—La nouvelle de la délivrance de Fickler, que la *Gazette nationale* a annoncée, ne s'est pas confirmée. Il est toujours dans les prisons de Stohenasperg.

— La *Gazette nationale* annonce positivement que quelques centaines de militaires hongrois, après avoir déserté en Italie, ont passé sur divers points les frontières allemandes pour aller combattre dans les rangs des soldats de Bade et du Palatinat. Ils forment probablement la légion que nous avons désignée hier sous le nom de légion germanico hongroise.

ILES BRITANNIQUES.

LONDRES, 8 *juin*.—*Midi.* Les consolidés snt ouvert à 91 1/2 5/8 au comptant et à 91 3/4 pour compte. *Trois heures*, 91 58 3/4 au comptant et pour compte, et 91 3/4 7/8 pour juillet.

9 *juin*. — Les consolidés ont ouvert à 91 3/8 pour compte, et à 91 1/4 3/8 au comptant.

2 *heures*.—Les consolidés pour compte sont à 91 3/8 1/2.

— Il n'y a rien eu d'important dans les chambres anglaises, hier 8 juin.

Il n'est bruit en Angleterre que de la mort de lady Blessington, décédée ces jours derniers à Paris. Cette femme remarquable était une des célébrités de son siècle.

Nous avons à regretter aussi une autre célébrité irlandaise, lord Wallocourt, mort du choléra à Paris, le 27 mai dernier, à l'âge de 52 ans. Cet homme, le plus généreux des propriétaires, était socialiste d'âme et de dévonement. Il n'avait rien tant à cœur que l'amélioration sociale et politique de son pays ; il sympathisait de toute son âme avec les démocrates français, et comptait sur eux pour affranchir les Peuples du joug du despotisme.

La correspondance du *Times*, écrivant de Paolo, dit : « La position de la nation française est au dernier degré du déshonneur, et je m'étonne que le Peuple puisse tolérer un seul instant un gouvernement qui, sans raison ni motif, a placé son honneur diplomatique et militaire au dernier point de l'humiliation. Pourrait-on croire que les soldats de la République française soient, depuis un mois, tenus en échec sous les murs d'une ville non fortifiée, par des bandes armées sans ordre ni discipline, commandées par un homme qui, il y a quelques jours, était un paisible marchand de New-York. Si le général Oudinot persiste dans sa résolution, il faut qu'il s'attende à voir ses hommes tués par les fenêtres, avec des pavés, de l'huile bouillante, du vitriol et toutes les choses les plus ignobles.

— Le *Times* du 8 parle du message du président de la République française sur un ton de persifflage très prononcé. Voici quelques passages de son article :

« Le mystère de l'intervention à Rome ne nous est point dévoilé dans le message, quoique le présieent entre à ce sujet dans des détails qu'on pourrait appeler d'une simplicité engageante; et nous ne savons encore s'il faut admirer l'inutilité officielle de sa médiation, ou bien lui prêter des vues et des motifs autres que ceux qui sont le plus apparents. Quant aux autres Etats européens qui ont éveillé la paternelle sollicitude de la France, en imitant son exemple, le présidant nous fait part des diverses admonitions, conseils et autres communications verbales qu'il leur a successivement adressées, sans nous donner de bonnes raisons de croire que la France se soit ménagée la reconnaissance ou de la Sardaigne, ou de Naples, ou de la Sicile, ou du Danemarck, ou d'un Etat germanique quelconque; le président n'a pas pu même nous donner l'assurance que les affaires de la Plata s'étaient améliorées, et le seul fait qui ressorte de cette partie de son message, c'est que la Russie a reconnu la République. »

Et plus loin :

« Pour l'intérieur, le président fait de belles et larges promesses de restaurations et d'améliorations sociales. Les projets qu'il énumère sont de ceux qui plairont à tout le monde, et que la France au moins a l'habitude de se voir octroyés par la générosité de ses gouvernants. Nous savons à peine si c'est un empereur qui parle dans cette occasion, ou si c'est là le discours d'un bon gentilhomme campagnard dans un comice agricole. Des écoles agronomiques, des fermes-modèles, des banques de secours et

d'assurance, le déversement d'une partie de la population des villes dans les campagnes et la libération du sol d'une partie de ses charges, voilà de ces idées qui rappellent l'utilitarisme britannique et sir Robert Peel. La tâche d'améliorer la condition de 36 millions d'habitants d'un pays beaucoup moins riche, et pas beaucoup plus vaste que le nôtre, sans autres colonies qu'une lisière étroite arrachée aux Arabes et au désert, est tellement formidable, que nous ne voulons pas émettre ici nos doutes sur tel ou tel de des projets d'améliorations. Tout ce qui est certain, c'est qu'on ne réussira pas à opérer un tel miracle par les procédés ordinaires. »

— L'*United service gazette* établit ainsi un parallèle entre les marines anglaise et française : « La France a 8 vaisseaux de ligne en commission, tandis que dans la flotte anglaise il n'y a que 12 vaisseaux de guerre de premier rang qui soient en activité. De ces huit vaisseaux français, il y en a cinq à trois ponts, deux sont de 90 canons, et un de 86; au lieu que des douze vaisseaux de la liste anglaise, il y en a trois seulement à trois ponts, un de 90 canons, quatre de 84, un de 80, un de 78, et les deux autres appartiennent à l'ancienne classe de 72, deux sont dans nos ports sans être à moitié au grand complet.

» Les Français ont huit fortes frégates; 1 de 60, 1 de 52, 2 de 50, 1 de 46, et trois de 40 bouches à feu. Nous n'avons en activité que huit frégates de premier et de deuxième ordre, dont 2 de 50 canons, 2 de 42, 1 de 40 et 3 de 36. Le nombre total des canons portés par les frégates françaises est de 388; et le nombre que portent les frégates anglaises est de 332. Le nombre total de canons que portent ces 16 vaisseaux de guerre français, tant vaisseaux de ligne que frégates, est de 1,214; le nombre total que portent les frégates et les vaisseaux de ligne anglais est de 1,404; ce qui donne une différence en faveur des derniers de 190 canons seulement.

Le personnel l'emporte chez les Français. Tous leurs vaisseaux de ligne sont concentrés dans la Méditerranée, tandis que les Anglais n'ont que six vaisseaux dans la Méditerranée; ils en ont un dans l'Océan Pacifique, un dans la Chine et un en Amérique; ils n'ont donc chez eux en commission qu'un vaisseau de ligne de plus que les Français.

— Les gens qui ont tant crié contre Barbès, et qui portent l'Anglomanie jusqu'à l'idolâtrie, devraient au moins imiter la nation anglaise dans ce qu'elle a de bon.

» Il résulte du relevé des sommes payées en Angleterre pour la taxe sur la propriété et sur les revenus, que le total de cet impôt s'élève pour l'an 1847 à la somme de 141,889,450 fr. Pour l'année 1848, il y avait 2,453 personnes de moins pour payer cet impôt, par conséquent l'année 1848 a rapporté 130,967,350 fr.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 8 *juin*. — Le crédit extraordinaire d'un million sollicité par le gouvernement pour le département de l'intérieur, a été voté hier par 37 voix contre 6. Il reste à décider si le gouvernement sera autorisé à se faire actionnaire pour une somme de 350,000 fr. dans la société Anversoise qui se propose de fonder un comptoir à Syngapoure.

Avant le vote du million demandé par le gouvernement, M. Coomans a prononcé un discours digne d'attention, dans lequel il a fait une critique spirituelle et vraie de ce que le gouvernement appelle son système commercial. M. Rolin a répondu à M. Coomans avec beaucoup d'esprit aussi. Il en fallait et du plus vif, et du plus saisissant, pour démontrer avec quelque apparence de raison que l'on peut être tout à la fois libre-échangiste, protectionniste et socialiste en restant conséquent toujours avec soi-même, toujours sage, toujours juste dans la pratique de cet audacieux éclectisme.

M. le ministre des travaux publics a dit que le meilleur moyen de paralyser les dangereux effets du socialisme, c'est de prendre aux apôtres des théories nouvelles ce que leurs projets ont de véritablement pratique.
(*L'Emancipation.*)

BRUXELLES, 9 *juin*. — La chambre a terminé hier la discussion et le vote du projet de loi qui ouvre au département de l'intérieur un crédit d'un million. M. le ministre des affaires étrangères avant déclaré qu'il ne serait pas donné suite au projet d'intervention du gouvernement dans la fondation d'un comptoir à Singapoure avant que les chambres de commerce n'aient été consultées, M. Cumont a retiré la motion qu'il avait faite jeudi d'ajourner le vote de l'article 3. Cet article a été adopté.

L'ensemble du projet de loi a été adopté par 48 voix contre 4.
(*Emancipation.*)

— Le sénat a entendu hier deux rapports, ouvert et fermé la discussion générale sur neuf projets de loi, sans qu'aucun orateur ait pris la parole. Il ne procédera qu'au jourd'hui à l'adoption des articles des projets de loi qui lui sont soumis, en commençant par le crédit de 800,000 fr. à ouvrir au département de la justice.
(*Idem.*)

— Le beau temps, anticipant sur l'époque officielle, vient d'inaugurer la saison des bains de mer d'Ostende. Les étrangers y arrivent en foule; les établissements s'ouvrent; les fêtes s'y préparent; les voitures de bains couvrent la plage, et l'on s'y baigne comme en plein juillet.
(*Impartial de Bruges.*)

HOLLANDE.

AMSTERDAM, 6 *juin*. — Le général-major de Serraris, commandant de la 1re brigade de la 1re division d'infanterie, est chargé par notre roi d'aller complimenter S. M. le roi des Belges, le 9 juin, au moment où S. M. se trouvera à Liége.

On dit que le général est chargé de faire des ouvertures au roi des Belges pour s'accorder sur les mesures à prendre en vue des éventualités politiques.

La Hollande se tient prête contre tous les événements. Les militaires congédiés sont rappelés; des canonnières armées sont placées aux rivières. On monte à Groningue plusieurs batteries, et en même temps le général Nepveu se trouve dans le Limbourg pour inspecter les frontières de la Prusse et indiquer les points de concentration de troupes, s'il y avait lieu de prendre cette mesure.

— 7 *juin*. Pour couper court au pétitionnement sur la liste civile, le ministère vient de présenter à la seconde chambre des Etats-Généraux, assemblée de nouveau, depuis avant-hier, un projet de loi à ce sujet. Ce projet fixe la liste civile à 600,000 fl. des Pays Bas par année, sauf les revenus des domaines de l'Etat. Le roi Guillaume II jouissait de 1,000,000 fl.; ainsi cela fait une diminution de 400,000 fl. par année.

— Les chambres s'occupent depuis deux jours, dans leurs sections, de l'examen du projet de loi réglant le droit d'élection pour les représentants. Sont nommés rapporteurs pour cette loi MM. de Moraaz, Wynaendts, Heemskerk, Thorbecke et Backer. Le premier et le dernier sont conservateurs, les trois autres libéraux : ainsi le progrès y a la majorité.
(Correspondance de l'*Emancipation.*)

ESPAGNE.

MADRID, 4 *juin*. — La commission du projet de loi des douanes a examiné toutes les questions qui se rattachent à cette importante matière, elle a invité à se rendre dans son sein tous les députés de la Catalogne et toutes les personnes de cette province susceptibles de donner des renseignements, ou de donner une opinion; elle a conféré en outre avec le ministre des finances.

Après de longues discussions entre les membres de la commission, il est présumable d'après tout ce qui a transpiré, que la commission est décidée à adopter le projet du gouvernement en y apportant quelques modifications.

ALMÉRIA, 30 *mai*. — Dans la nuit du 29 une tempête horrible a causé sur notre côte plusieurs sinistres. Une goëlette anglaise qui était dans le port a souffert de grandes avaries et a échoué. Immédiatement des mesures nécessaires ont été prises et on a pu la sauver. Une chaloupe qui se rendait à bord d'un vaisseau a été submergée, l'un des marins qui la montait et qui est parvenu à se sauver en faisant deux lieues à la nage, assure que ses compagnons, qui étaient au nombre de neuf, ont péri victimes de cet affreux ouragan.

AMÉRIQUE DU NORD.

NEW-YORK. — Nous apprenons que le choléra fait de grands ravages dans cette ville et dans diverses parties des Etats-Unis.

A la Nouvelle-Orléans, d'immenses champs de tabac ont été détruits par le débordement du Mississipi, qui a été si grand qu'on ne pouvait habiter que le troisième étage des maisons.

Californie. — Tous les vaisseaux qui s'approchent de Panama sont abandonnés par leurs équipages, qui se sauvent tous vers les régions aurifères. Tous les habitants de Callao, de Valparaiso et de tout le littoral occidental cherchent les moyens de se diriger vers la terre promise. Dans les maisons de commerce, on est forcé de donner jusqu'à 25 et 30,000 francs par an aux commis de magasins pour les conserver.

CHINE.

MACAO, 26 *mars*. — Le 19 de ce mois, pendant la nuit, M. Pagès, attaché à la légation française, quitta Hong-Kong sur une barque portugaise, en compagnie de M. Manuel de Oreuse, chargé de retirer la correspondance officielle de l'Espagne. A quelques milles de distance, au moment où ils doublaient une pointe de l'île, ils furent attaqués par trois embarcations chargées de pirates. La barque portugaise, traînait à sa remorque une chaloupe. A l'approche des pirates, le capitaine et la majeure partir de l'équipage se sauvèrent dans la chaloupe. Les pirates jetèrent dans la barque une grande quantité de fusées qui y mirent le feu, de sorte qu'en se réveillant, Pagès et Oreuse se trouvèrent enveloppés d'un nuage de fumée. Pagès dit tout bas à Oreuse de ne pas se découvrir, parce qu'il leur serait ainsi plus facile de s'échapper.

C'est ainsi qu'en effet il put éviter le coup que lui portait un des agresseurs, après quoi il se lança à l'eau en chemise. En tombant à l'eau, il vit une corde, s'en saisit et fut ainsi ramené à la chaloupe, où il trouva le capitaine et les hommes de l'équipage qui s'étaient sauvés avec lui.

Les pirates pillèrent la barque et enlevèrent la correspondance officielle espagnole et la valise de l'Espagne pour les Philippines, avec toutes les lettres du 15 au 20 janvier dernier, qu'Oreuse avait prises à Hong-Kong et à Macao.

Toutes les correspondances et toutes les dépêches confiées à M. Pagès, ainsi que la correspondance portugaise, furent également perdues. Lorsque les pirates eurent abandonné la barque, M. Pagès, avec les hommes de la chaloupe, se rendit à bord, mais il n'y trouva plus ni Oreuse, ni les mariniers restés avec lui.

Comme on n'a vu dans la barque aucune trace de sang, on présume qu'ils ont été jetés à l'eau. La barque revint à Hong-Kong.

CHOLÉRA.

Un ami de Raspail qui a eu l'occasion, dans ces derniers temps, de faire l'expérience réitérée de la médication indiquée par Raspail contre le choléra (Voir *Revue élémentaire de Médecine*, livraison du 15 août 1848), nous prie 'en signaler au public l'efficacité, comme un hommage à la science généreuse du grand démocrate, et comme un avis sympathique pour la classe des travailleurs.

Voici la médication très-simple employée par cet ami de Raspail, et dont les heureux effets ne se sont pas démentis une seule fois.

Se procurer un demi-litre d'esprit de vin à 36 degrés; y jeter 100 grammes de camphre réduit en morceaux; agiter de temps à autre jusqu'à dissolution complète qui a lieu rapidement.

Dès qu'on éprouve les premiers symptômes du choléra, vomissements ou coliques, mettre dans trois cuillerées d'eau pure une cuillerée à bouche d'esprit de vin camphré et avaler. Cela suffit souvent. Quelquefois le malade rend la potion au bout de peu d'instants, il faut alors la renouveller, et pour en assurer le succès il faut placer sur le creux de l'estomac et sur le ventre un linge plié en six ou huit et trempé d'esprit de vin camphré.

On pourrait s'en tenir là. Mais si l'on veut en finir d'un seul coup avec le terrible fléau, on complète le traitement par des compresses d'eau sédative sur la région du cœur, autour du cou et des poignets. Puis au bout d'une demi-heure on avale un morceau d'aloës (25 centigrammes.) enveloppé de confitures ou dans un pruneau, et l'on prend un lavement qu'on prépare en faisant bouillir pendant un quart-d'heure dans un litre d'eau 15 centigrammes d'aloës, 15 centigrammes d'assa-fœtida et 10 grammes d'huile ou de pommade camphrée.

Cette médication n'est point pour les incarcérateurs de de Raspail ni pour les riches qui ont leurs médecins à 20 fr. par visite..

NOUVELLES DIVERSES.

Le banquet offert aux représentants des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin par leurs compatriotes démocrates-socialistes a eu lieu aujourd'hui dimanche, à la salle de la Jeune-France, à l'Association des Cuisiniers, boulevard des Batignolles-Monceaux. Plus de six cents personnes y assistaient. Le citoyen Larger, co-accusé de Bourges, après avoir protesté, au nom de l'assemblée, contre la présence du commissaire de police, a prononcé un chaleureux discours. Le citoyen Kopp, représentant du Peuple, a porté un toast à la République romaine. Ses paroles ont ému toute la salle, et de tous les côtés sont partis des cris de *vivat* en faveur de cette République que notre gouvernement fait égorger en ce moment. Les sergents Rattier et Commissaire, représentants du Peuple, ont ensuite porté des toasts à l'union du Peuple et de l'armée. Une immense salve d'applaudissements a accueilli ces paroles sympathiques, et tous les assistants sont venus apporter aux orateurs les témoignages de leur approbation. Un toast à la République universelle a encore été porté. Des chants patriotiques ont terminé le banquet, et l'assemblée s'est séparée dans le plus grand calme.

— Y a-t-il un parti pris de provocation de la part du gouvernement? C'est ce que nous nous demandons très sérieusement au vu des allures qu'affectent depuis quelque temps les agents de la force publique.

Jeudi 7, vers les onze heures du soir, une foule de jeunes gens des deux sexes regagnaient paisiblement leurs demeures, et dans le nombre il paraît qu'un ou deux égayaient le trajet par le chant très inoffensif des *Travailleurs;* or, il se trouvait tout près du jardin Bullier, une escouade de sergents-de-ville (une quarantaine environ), qui jugèrent à propos d'intervenir, pour couper court à un chant qui cependant ne troublait personne en raison du lieu où l'on se trouvait, et qui d'ailleurs n'a rien de provocateur; ces hommes se jetèrent batons levés et flamberge au vent sur la foule très calme de ces jeunes gens, la plupart étudiants, et tout en les injuriant de la façon la plus ignoble, les traitant de canailles, ils se mirent en devoir de procéder à l'arrestation non-seulement des deux chanteurs, mais d'une dixaine d'autres personnes dont le seul tort, si c'en est un, consistait à vaquer à leurs devoirs de passants, c'est-à-dire à suivre leur chemin.

Il paraît que la brutalité de ces agents s'est surpassée à tel point qu'une jeune femme qui se trouvait là a eu un bras tordu et démis ; ces brutes ont du reste arrêté au hasard tout ce qui se trouvait à la portée de leurs bras ; il leur fallait probablement un contingent de dix personnes; ils ont conscieusement satisfait à leur commande.

Que peut signifier un déploiement aussi inusité de forces en un endroit où l'on n'a guère l'habitude de tramer des complots, et quel but poursuit-on avec de telles violences? Voudrait-on exciter à une émeute? Nous adressons très humblement cette question à M. le préfet de police.

— L'émigration italienne vient d'essuyer une grande perte, celle du docteur Mojon, enlevé presque subitement par l'épidémie régnante. Vivement affecté de la mort de sa femme enlevée aussi par le choléra, il expirait trois heures après au milieu des souffrances les plus vives. M. Majon n'était pas seulement un savant médecin, mais aussi un grand patriote. Sa femme joignait aux qualités du cœur un esprit très distingué. Auteur de plusieurs opuscules sur l'éducation, elle était connue surtout pour sa traduction des œuvres de Miss Edgeworth.

— Une dépêche télégraphique transmet aux journaux de New-York les nouvelles suivantes du 15 :

« La crevasse par laquelle les eaux du Mississipi ont pénétré dans la seconde municipalité ne peut être bouchée. Les rues sont entièrement submergées. et l'inondation s'avance d'une manière menrçante. Les habitants se réfugient au troisième étage de leurs maisons; un grand nombre d'entre eux déménagent et abandonnent leurs demeures.

On compte environ trois cents maisons entourées par les eaux. Plusieurs ouvriers employés aux travaux de la crevasse sont morts des atteintes du choléra. »

— Décidément les propositions de réduction de l'indemnité accordée aux représentants pleuvent sur le bureau du président. MM. de Cuverville et Noblet, ne pouvant se donner le mérite de l'initiative, s'en sont vengés en enchérissant sur leurs devanciers, MM. Pidoux et autres, qui n'avaient pas prévu, à ce qu'il paraît, les cas d'absence avec ou sans congé. Cette lacune importante est heureusement comblée aujourd'hui. Nous ne demandons pas mieux que de croire au désintéressement de tous les auteurs de ces propositions incessantes : nous admettons qu'ils se sont inspirés uniquement du désir pur et exclusif d'exonérer notre trésor. Mais, vraiment, nous en serions bien plus convaincus encore si nous voyions ces messieurs poursuivre avec le même zèle la réduction de certains traitements dont le chiffre, comparé à celui des représentants qui sont les premiers fonctionnaires de la France, est au moins scandaleux. Peut être ces messieurs ont-ils besoin qu'on leur précise les indemnités dont nous parlons? S'il ne faut que cela pour donner carrière à leur ardeur, nous pourrons leur rendre ce serviee.

— Au sommet des Carpathes dans un point où convergent les frontières du pays de Zips, des comitats de Liptau et de Gomor, se trouve un pic élevé nommé *Kvalova gora* (Mont-Royal) et sur ce pic on voit un grand rocher sur lequel depuis un temps immémorial une main inconnue avait gravé ces mots : *Privatum commodum, latens odium, juvenile consilium, per hæc tria omnia pereunt regna.* (Intérêt personnel, haine occulte, conseil juvenile, c'est par ces trois choses que tous les états périssent.) Oracle qui du haut des Carpathes fait voir l'Autriche actuelle, l'égoïsme de la bureaucratie étrangère, les haines que le gouvernement excite entre les nationalités et le trop jeune âge de François Joseph.

— On lit dans la *Vraie Républipue* :

« Nous sommes heureux de trouver dans un journal royaliste la note suivante, qui prouve la bonne harmonie du général Cavaignac et du général Bugeaud, en même temps qu'elle rassure la République sur la santé du héros de Transnonain, puisqu'il a déjeuné avec le héros de Juin. Ce qu'il faut à la révolution populaire, nous ne cesserons de de le répéter, c'est un ministère Bugeaud, Cavaignac, Changarnier, Thiers, Molé, Guizot, Faucher, Barrot, Falloux, Montalembert, le ministère de la violence et de la ruse, de l'iniquité de l'ancien, régime de la contre-révolution.

» Plusieurs journaux ont annoncé que M. le maréchal Bugeaud était retenu chez lui par une attaque de choléra qui, d'ailleurs, n'offre aucun symptôme inquiétant. Le fait est exact, mais ce que n'ont pas dit les journaux, c'est que l'indisposition de l'honorable maréchal ne l'a pas empêché de donner à déjeûner à M. le général Cavaignac, qui, avant-hier, à la chambre, avait manifesté le désir d'avoir un entretien particulier avec le maréchal Bugeaud. »

— L'anecdote suivante est racontée par la *Tribune de la Gironde* :

« Au moment où trois jeunes filles passaient hier sur la place de la Comédie, près la rue Mautrec, quelques jeunes gens qui marchaient derrière elles s'approchèrent brusquement et essayèrent de les embrasser. Le citoyen J..., ouvrier ébéniste, qui passait au même moment, adressa aux auteurs de cette inconvenance quelques observations énergiques, qui furent vivement appuyées par d'autres passants.

Les employés de l'ancienne maison Spinelli s'étaient avancés sur le seuil de leur magasin, et l'un d'eux, désignant les jeunes étourdis, qui s'éloignaient un peu confus des remontrances qu'ils avaient méritées : *Je suis sûr*, dit-il en élevant la voix, *je suis sûr que ce sont des socialistes.*

— Vous vous trompez complétement, monsieur, répliqua le jeune ouvrier ébéniste qui avait pris la défense des jeunes filles : vous faites beaucoup trop d'honneur à ces messieurs. Il y a bien ici un socialiste, mais c'est moi.

On lit dans le *Rhin :*

« On nous assure que samedi dernier, le bureau des douanes a reçu une dépêche ministérielle qui interdit l'exportation des armes pour le Palatinat et le duché de Bade. Le lendemain, chose inouie, une nouvelle dépêche complétait la première en érigeant les fonctionnaires de cette administration en gendarmes de la Sainte-Allianee. Non-seulement il leur est enjoint d'empêcher les exportations que pourraient provoquer les habitants de la frontière, mais encore d'empêcher le *transit* des armes pour ces pays. Est-il encore permis de douter de l'esprit hostile des hommes du pouvoir aux efforts des Peuples voisins pour leur affranchissement? Ces mesures n'autorisent-elles pas la suspicion qui plane sur le gouvernement?

— Sept habitations et leurs dépendances, situées au village du Grand Mousserot, commune de Lury (Cher), sont devenues la proie des flammes, dans la nuit du 27 au 28 mai dernier. Les secours apportés en toute hâte de Léré, de Lury et des localités environnantes n'ont rien pu contre la rapidité du feu qui, en moins d'une heure, avait tout consumé. La chute d'un météore igné est, dit-on, la cause de ce sinistre. La perte totale est évaluée à environ 15,000 francs. Une moitié seulement des constructions était assurée. Les victimes de ce malheur, surprises dans leur premier sommeil, se sont enfuies, abandonnant tous leurs effets, et sont aujourd'hui pour la plupart dans le plus profond dénûment.
(*Journal de l'Indre.*)

— Voici le portrait en pied que le *Républicain de Loir-et-Cher* nous fait du président de l'Assemblée nationale; nous le soumettons à nos lecteurs; il nous a paru très ressemblant.

— MM. Accursi et Frapolli fixaient aujourd'hui sur eux, ainsi que M. de Lesseps, l'attention de toutes les personnes qui se trouvaient au palais législatif. Quelques représentants qui se sont entretenus avec eux ont rapporté que pendant que les Français attaquaient les Romains, ceux-ci n'ont cessé de jouer la *Marseillaise*.

— Des règlements, des ordonnances fixent d'une manière positive et absolue la composition des états-majors de chaque espèce de navire; cependant, toutes les autorités semblent ne pas les connaître, en sorte que les officiers sont soumis; pour les embarquements, au bon plaisir du ministre. des préfets, des majors, souvent même des commandants. Un tel états de choses n'est pas tolérable : nous voulons justice et égalité pour tous. Si les ordonnances sont vicieuses ou incomplètes, qu'on les abroge, qu'on les renouvelle, mais jusque-là qu'on les respecte, qu'on les suive. Tout le monde s'en trouvera mieux, et on aura détruit une des causes de cette jalousie, qui fait peu d'honneur à la marine, mais qui lui vient des protecteurs ou des vendeurs d'en haut.
(*Journal de la Marine.*)

— Un de nos amis et l'un des citoyens les plus éprouvés du parti républicain, le représentant Baune, vient d'être cruellement frappé dans ses affections de famille : l'aîné de ses fils a succombé, emporté par la fièvre typhoïde. Ce n'était donc pas assez du deuil de nos espérances et des douleurs de la patrie pour le vieux démocrate à chevrons ! il fallait encore cette épreuve nouvelle, ce dernier coup qui vient le frapper au plein du cœur !

— Il paraît que les négociations ouvertes entre les administrations des postes de France et d'Angleterre pour la réduction du port des lettres internationales, sont près d'arriver à leur fin, et qu'avant peu ce point si important pour la correspondance des deux pays sera réglé à la satisfaction du public.

— Un assassinat a été commis, il y a quatre jours, à Chaillot, impasse Bouquet-des-Champs, par une femme sur son mari. L'auteur de ce crime est la nomméa Clotilde Bonnet, femme Farois, blanchisseuse, âgée de trente-cinq ans. Cette femme, dont la conduite n'était pas, dit-on, très-régulière, était, à ce qu'il paraît, assez souvent maltraitée par son mari, repris de justice; avant-hier, à la suite d'une scène violente, Clotilde Bonnet saisit un couteau de cuisine, et elle le plongea dans la poitrine de son mari; le coup porta droit au cœur at provoqua la mort à l'instant même. Un peu plus tard l'auteur ce ce crime était sous la main de la justice.

— Le président de la République, usant du droit que lui donne l'article 99 de la Constitution, et après avoir entendu le conseil des ministres, a décrété que l'examen des actes de M. de Lesseps, relatifs à la mission qui vient de lui être confiée en Italie, serait déféré au conseil d'Etat, et que le rapport en serait rendu public. »
(*Patrie.*)

— Le *Républicain de Rouen* a publié la lettre suivante, adressée par notre ami Boichot à ses camarades du 7e léger :

Paris, 27 mai 1849.

Chers camarades,

On est heureux, après les jours de lutte, de tendre une main amie aux frères qui vous ont soutenu, et avec lesquels on veut toujours marcher. Aussi est-ce avec empressement que je saisis un instant de liberté pour m'entretenir avec mes vieux, mes bons camarades de régiment.

Vous avez connu et apprécié les basses et mesquines taquineries auxquelles j'ai été en butte de la part d'un gouvernement qui semble avoir pris pour règle de conduite l'arbitraire le plus complet; tous, vous avez vengé, dans ma personne, la violation de nos libertés et de nos droits, et vos suffrages sont venus me conférer les plus hautes fonctions auxquelles, de nos jours, un homme puisse jamais prétendre.

Camarades, en réponse à votre confiance, les paroles sont insignifiantes; aussi c'est par des faits, par des actes que je saurai toujours vous prouver que je comprends bien la mission dont le Peuple et l'armée m'ont chargé. Les abus, les priviléges pèsent sur nous et nous écrasent depuis longtemps ; aujourd'hui le prestige de la fortune et du nom doit entièrement disparaître pour faire place au droit de chacun. Je sens vivement les vices de l'organisation sociale actuelle, aussi travaillerai-je avec persévérance et courage à la transformation de notre société,

Pour cela, amis, il me faut le concours de tous les bons patriotes; n'hésitez donc jamais à me faire part de vos réflexions, et, chaque fois que les droits de citoyen seront violés dans la personne du soldat, écrivez-moi; alors j'userai du lévier révolutionnaire que je tiens des socialistes pour détruire la tyrannie de quelques-uns en défendant le droit de tous.

Sachez encore, mes chers camarades, qu'après ma nomination, si j'ai voulu vous adresser une sorte de profession de foi, c'est afin que vous sachiez bien que le succès ne m'a point enivré, et que, si j'en suis heureux, c'est par le bien que je sens que je pourrai feire. Ne l'oubliez pas non plus, mon titre le plus cher sera toujours celui de sous-officier; c'est à lui que je dois cette position, qui me permettra d'être si utile à mon pays.

A tous salut fraternel, BOICHOT,
Sergent-major au 7e léger, représentant du Peuple.

— La goëlette turque, le *Saint-Spiridion*, a été récemment à Chypre le théâtre d'une sanglante tragédie. Vingt-cinq prisonniers qui avaient été mis à bord par les autorités pour être transférés à Beyrouth, se sont soulevés dans la nuit et ont égorgé le capitaine. L'équipage a aussitôt abandonné le navire avec lequel les prisonniers ont pris immédiatement la mer. Un bateau à vapeur autrichien, expédié à leur poursuite, n'a pu réussir à les rejoindre, et on suppose qu'ils vont se livrer à la piraterie dans les parages de l'archipel grec.

— Un incendie terrible a réduit en cendres tout un quartier de la belle et industrieuse ville suédoise de Lidkœping, située sur le lac Mæler. La principale église, le gymnase, la bourse, la halle aux farines, de vastes magasins contenant des quantités considérables de marchandises, ont été la proie des flammes. Plus de huit cents personnes ont perdu dans ce désastre tout ce qu'elles possédaient ; elles ont campé sous des tentes que les autorités leur ont fait dresser dans les champs voisins de la ville.

— Chacun, par humanité, veut dire son mot dans la question du choléra. Parmi les nombreux spécifiques que l'on propose de toutes parts, nous citerons, comme ayant du moins le mérite de l'originalité, les deux observations suivantes, que nous empruntons à notre correspondance quotidienne :

» Il paraît positif, nous écrit-on d'une part, que l'épidémie sévit avec plus de violence dans les quartiers populeux et où l'air ne se renouvelle que difficilement. Ce fait ne tend il pas à prouver que la cause du mal est dans l'air? Pourquoi dès-lors n'essaie-t on pas de le renouveler, par des moyens qui sont inusités, il est vrai, mais qui, je crois, produiraient un bon effet? Je pense que, si l'on faisait tirer le canon pendant toute une journée sur les places publi-et dans les principales rues de Paris, ainsi que sur les boulevards et les quais, on pourrait arriver à modifier l'air et à donner une autre direction à l'épidémie, peut-être bien à la détruire... »

« A mon avis, dit une autre lettre, la cause du choléra n'est autre que celle qui occasionne la grêle, l'électricité. Son affinité avec le magnétisme polaire expliquerait l'apparition de l'épidémie presque toujours dans le Nord, quoi qu'on ait pu dire, et les courants en sont d'autant plus mortels que la chaleur est plus forte, comme la grêle qui se forme plutôt en été qu'en hiver. Partant de ce principe, et en adoptant la doctrine homœopathique, on devrait essayer de fortes décharges électriques sur les parties vitales du corps, afin de rendre au sang congelé sa chaleur et sa circulation, et aux nerfs leur énergie. »

— *Aux Démocrates socialistes et marchands.* — Depuis le 1er juin, la *Propagande démocratique et sociale* reste seule chargée de la vente des lithographies démocratiques de la citoyenne Goldsmid.

Les demandes doivent être adressées, par lettres affranchies, au citoyen Ballard, rue des Bons-Enfants, 1.

— Les démocrates socialistes du département de l'Aisne résidant à Paris, qui désirent prendre part à un repas fraternel dont le jour sera fixé ultérieurement sont invités à vouloir bien se faire inscrire chez les citoyens Fournier, place Dauphine, no 16, Houël, marchand de vin, place du chemin de fer du Nord, et Pejot, traiteur, rue Phélippeaux, no 34.

La liste sera close le jeudi, 14 courant.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,
EUGENE CARPENTIER.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Ce, rue Bergère, 20.